



PROCÈS-VERBAL

—

**CONFERENCE OUVERTE
DU 30 MAI 2023**

SOMMAIRE

OUVERTURE DE SÉANCE	3
CONFÉRENCE OUVERTE SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LES PROJETS D'HABITAT	5
CONCLUSION	27

Le conseil de Développement de la Métropole Européenne de Lille s'est réuni à la Métropole Européenne de Lille le mardi 30 mai 2023 sous la présidence de Madame Béatrice AUXENT.

OUVERTURE DE SÉANCE

Madame Béatrice AUXENT

Bonsoir, je vous remercie de votre présence. J'aperçois des membres du Conseil de Développement, mais aussi des candidats au renouvellement de nos 70 places. Levez les mains, les postulants. Mais, vous êtes très nombreux. Bravo.

(Applaudissements)

Je profite de votre présence pour rappeler la fréquence du format de plénière est d'une fois par trimestre à peu près. Il y a ensuite le format des groupes de travail, où nous travaillons à 15/20 personnes. Nous pouvons alors mieux travailler, sur des durées de six mois à un an et selon un rythme assez soutenu, pour arriver à des productions.

Par rapport aux postulants, vous savez que la clôture des candidatures est à la fin du mois de mai. 240 candidats ont postulé. Nous allons vous proposer des créneaux horaires pour que vous soyez reçus par groupes de 10 à 12 en présence d'au moins deux membres du bureau du Conseil de développement. Tout le monde sera reçu. Il faudra malheureusement faire des choix. Je suis persuadée que cela sera très difficile mais, en tout cas, votre candidature sera regardée sur votre proposition écrite et, aussi, évidemment, lors du temps d'entretien collectif.

Ce soir, la séance est une conférence ouverte organisée à l'initiative de l'un des groupes de travail, le groupe de travail Habitat animé par Jean-Pierre VANDENBROUCKE et par Michel DAVID. Je te donne donc la parole, Jean-Pierre, pour resituer cette conférence dans le cadre des travaux de votre groupe.

Monsieur Jean-Pierre VANDENBROUCKE

Merci, Béatrice.

Pas plus tard qu'en décembre 2022, nous avons été saisis par Madame VOITURIEZ, qui est Vice-présidente en charge de l'habitat et du logement à la Métropole Européenne de Lille. La vice-présidente, la MEL, les élus, nous ont déjà saisi en amont de l'élaboration du PLH 3, soit du programme local de l'habitat, qui est l'une des nombreuses compétences de la MEL et qui est régulièrement réactualisé. En décembre 2022, nous avons été saisi sur le volet mise œuvre du PL3 qui sera adopté en juin 2023. Dans ce cadre, les élus attendent de nous une contribution autour de l'enjeu majeur que constitue : « *La participation citoyenne dans les projets de construction neuve* ». Nous avons élargi nos travaux au-delà de la seule construction neuve, ce que nous expliquerons peut-être un peu plus tard.

Ce que constatent les élus, c'est qu'il y a en ce moment beaucoup de difficultés dans le domaine du logement et de la construction neuve. Nous en parlons actuellement un peu tous les jours, avec la rareté du foncier, la hausse des coûts de construction et, également, l'augmentation du nombre de recours concernant les permis de construire. Il est donc dans l'intérêt de tout le monde, particulièrement des opérateurs, mais aussi des habitants, que les choses se passent le mieux possible. Les élus et, notamment, le service Habitat font tout de même le constat que des expériences de concertation citoyenne menées localement montrent qu'il est possible, en renforçant le dialogue avec la population, de sécuriser les projets – il s'agit de l'aspect de la limitation des recours – tout en améliorant leur qualité et leur intégration urbaine, ce qu'il ne faut quand même pas oublier. L'objet de nos travaux est donc de contribuer à l'élaboration d'un cadre de concertation qui pourrait être proposé aux communes et aux promoteurs et qui associerait les habitants, de façon à ce qu'il y ait le maximum d'échanges de qualité à toutes les étapes des projets, depuis la prospection foncière jusqu'à la demande de démolition, la conception, l'instruction du permis et les travaux.

Nous sommes une instance de démocratie participative. On nous sollicite donc plus particulièrement pour faire une revue de détail de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas, notamment en écoutant des habitants. Le temps nous est compté puisque, le 27 juin prochain, nous devons rendre notre copie. Ici même, se tiendra donc une réunion plénière du Conseil de Développement à laquelle de nombreuses personnes peuvent être invitées.

Madame Béatrice AUXENT

Toutes nos plénières sont ouvertes.

Monsieur Jean-Pierre VANDENBROUCKE

Si vous voulez revenir le 27 juin 2023, vous serez les bienvenus. Ce jour-là, nous présenterons nos recommandations, puisqu'il ne s'agira que de recommandations, en présence de l'élu de la MEL ou de son représentant ou sa représentante. Vous imaginez que nous avons dû mener nos travaux en six mois, avec des périodes de congés scolaires. À ce jour, nous avons déjà tenu sept réunions de travail. Nous avons eu trois auditions extérieures. Nous tenons des réunions entre nous. Je dis cela pour les candidats, où nous phosphorons un petit peu. Nous nous demandons ce que nous allons mener comme programme de travail, qui nous pourrions entendre, sur quel axe nous pourrions travailler. Nous auditionnons aussi des interlocuteurs susceptibles d'alimenter nos réflexions. Nous sommes actuellement en train de phosphorer pour élaborer notre contribution.

Nous espérons que, dans le cadre de nos réflexions tendant à faire des recommandations pour que la MEL élabore un cadre de concertation, nos idées pourront contribuer à faire en sorte qu'il y ait une prise en compte plus large des habitants dans les différents projets d'habitat au sein de la Métropole Européenne de Lille. C'est dans ce cadre que nous avons invité, entre autres invités potentiels, des spécialistes, puisque nous nous sommes dit qu'il serait intéressant d'entendre aussi leur parole, aussi bien une certaine approche théorique qu'une approche de terrain. Nos deux invitées du jour combinent ces deux approches. Nous accueillons ainsi avec plaisir Barbara ATTIA et Ségolène CHARLES, que je remercie. Elles reviendront sur la manière dont elles perçoivent le contexte de montée en puissance et en exigence de la participation citoyenne dans les projets urbains. L'une comme l'autre donneront donc leur perception.

Par ailleurs, il y a un paradoxe. Nous constatons tous qu'il y a à la fois un besoin d'information et plus de concertation et une tendance à la judiciarisation des relations entre acteurs. Qui sont les acteurs des projets urbains ? Elles pourront nous en parler au travers de leurs expériences. Il y a aussi le sujet de la place du conflit dans le processus d'acceptation du projet urbain, parce qu'il y a des conflits. Je pense qu'ils font partie de la participation, mais il faut savoir les gérer et en sortir. Enfin, nos invitées répondront à cette question : comment optimiser la participation citoyenne dans les projets

urbains, notamment le temps de leur réalisation ? Nous savons en effet que les projets urbains se font sur un temps long. Vous voyez donc qu'il y a beaucoup de choses à évoquer. Je pense qu'elles ont beaucoup de choses à nous apprendre. Je leur laisse la parole.

Madame Béatrice AUXENT

Je vais compléter en précisant que toutes les deux ont écrit un livre. Barbara ATTIA et Ségolène CHARLES ont cela en commun. Barbara ATTIA a écrit *Psychologie urbaine – Un nouveau métier, pour le bien-être des citoyens des villes* et Ségolène CHARLES a écrit *L'Élu, le citoyen et l'architecte. Le projet urbain participatif*. Quand nous avons préparé, nous nous sommes rendus compte que Barbara a un profil de psychologue du fait de sa formation initiale, mais qu'elle a baigné dans une famille d'architectes et d'urbanistes, et qu'inversement, Ségolène CHARLES, ayant, un diplôme d'architecte et d'urbaniste, a baigné dans une famille de psychologues. Cela est tout de même intéressant. Elles se sont rencontrées grâce à nous. Nous en sommes ravis. Vos deux livres ont, pour moi, en commun d'être extrêmement bien étayés de références universitaires, de fondements. Si vous aviez éventuellement un peu peur que l'on ne vous prenne pas au sérieux, là, franchement, on vous prend au sérieux. Les références sont là. Ségolène CHARLES a même réalisé une thèse de doctorat dont son livre s'inspire largement.

CONFÉRENCE OUVERTE SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LES PROJETS D'HABITAT

Madame Ségolène CHARLES

Bonjour. Tout d'abord, merci pour l'invitation. Je suis ravie d'être parmi vous, pour ce sujet, qui est un sujet d'actualité puisque, comme nous l'avons dit, la participation citoyenne réapparaît avec les enjeux de développement durable, mais aussi dans le monde de l'architecture et de l'urbanisme avec, les fabriques de la ville ou encore les nombreux recours que nous observons dans les métropoles, entre autres. Aujourd'hui, je vais donc être en lien avec Barbara, que je vais peut-être laisser se présenter.

Madame Barbara ATTIA

Bonjour à toutes. Bonjour à tous. Effectivement, je suis psychologue de formation, mais je trouvais qu'il manquait un petit peu de psychologie dans l'accompagnement des projets urbains. Nous y reviendrons, mais je pense effectivement que, déjà avec de la psychologie, nous arrivons à faire avancer les choses et, peut-être, à limiter les conflits. Nous y reviendrons tout au long du déroulé de cette présentation.

Madame Ségolène CHARLES

Dans un premier temps, nous vous proposons de revenir sur les définitions de la participation citoyenne dont l'appellation est, aujourd'hui, assez ancrée. Au quotidien, la démocratie participative vient en complément de la démocratie représentative. Nous savons que nous avons des élections. Nous avons donc la question de la démocratie participative, qui consiste à solliciter les citoyens en complémentarité du vote des élus locaux et nationaux. Nous pouvons ainsi dire tout simplement que

la participation est un ensemble de processus qui favorisent ou permettent aux citoyens d'être impliqués dans le processus de décision. Nous pourrions voir par la suite que la question de l'implication peut être interprétée de multiples manières mais, pour moi qui ai fait une thèse sur l'élu et la participation citoyenne, l'important est de nous dire que nous articulons la parole du citoyen à l'élaboration de la décision.

Pour reposer un peu le contexte de la participation, ce qu'il faut comprendre, c'est qu'elle est venue d'un mouvement ascendant, en tout cas en France, avec la fabrique de la ville. Je parle de la participation qui est articulée aux projets urbains et d'habitat. Elle est liée à un encadrement juridique et, même, à un marché de la participation. Ce qui est en bas à gauche doit vous parler, puisqu'il est fait mention des « luttes urbaines » de 1968. Je ne vais pas vous en redonner le contexte. Dans le monde de l'urbanisme et de l'architecture, les architectes ont quitté les Beaux-Arts pour créer les écoles d'architecture, ce qui était déjà un premier pas, puis nous avons eu les luttes urbaines, avec l'emblématique Alma-Gare à Roubaix, où les habitants se sont opposés à la destruction de leur habitat dans des quartiers dits « prioritaires ». Sont prioritaires les quartiers en situation de précarité, les grands ensembles, pour caricaturer. Une opposition vive des citoyens a été accompagnée et soutenue par des architectes et des urbanistes militants. Il s'agit là de tout un pan qui a vu une vraie montée en puissance de la participation, jusqu'aux années 1980. Nous pourrions penser que cela est bien, car cela a alors démarré, mais non, car le soufflé est retombé jusqu'aux années 2000, où survient ce que Loïc BLONDIAUX, qui est la référence en France de la démocratie participative, appelle « *un nouvel esprit de la démocratie* ». Il est apparu avec des enjeux de développement durable, au début des années 2000, et s'accompagne, comme vous le voyez au point 3, du développement d'un marché de la participation, de lois en faveur de la participation. Ainsi, « participation » est aujourd'hui un mot que nous entendons au quotidien. Après, comment se traduit-il ? C'est une autre question, que nous aborderons ce soir avec Barbara.

Nous avons vu que la participation a émané d'un mouvement ascendant, c'est-à-dire de mouvements spontanés de citoyens et, donc, du bas, puis est passée par des mouvements plus descendants venus de l'institution et s'inscrit aujourd'hui dans une crise de légitimité du politique, avec la montée de l'abstention, le désenchantement vis-à-vis du politique. La participation se réinscrit dans ce cadre-là, mais aussi dans un cadre qui voit, en termes d'urbanisme, des citoyens engagés. Nous pourrions dire que, dans les années 1970, nous étions vraiment sur des contre-projets. Suite à la proposition de destruction de l'habitat de l'Alma-Gare, il y a eu une proposition de contre-projets qui étaient dessinés avec des architectes. Aujourd'hui, nous voyons aussi une autre tendance, qui est de faire avec, de construire avec. Les recherches montrent bien que les citoyens souhaitent participer à l'élaboration de leur cadre de vie. Nous arrivons ainsi actuellement à ce que nous appelons le « marché de la participation ». Magali NONJON et Alice MAZEAUD l'ont très bien mis en valeur. Nous voyons que certains architectes, souvent des professionnels issus de ces luttes urbaines, la développent par militantisme, mais il y a un nouveau type d'urbanistes et d'architectes qui sont plus stratégiques et se rendent compte que, pour répondre au marché de la participation, il faut se repositionner. Tout un marché existe donc et nous arrivons à un renouveau des méthodes institutionnelles et à ce que l'on appelle une « démocratie du faire ».

Cette démocratie participative peut se faire dans des endroits tels que les Conseil de développement, comme nous pouvons le voir ce soir, mais, chez les jeunes générations, elle apparaît aussi dans le faire, les chantiers du patrimoine, le concret. Nous avons d'autres formes très variées de participation. Vous avez de petites illustrations, plutôt du côté nantais, d'où je viens. Je pense qu'il est important de préciser que la participation peut être protéiforme, qu'elle peut prendre des formes institutionnelles, des formes descendantes, ascendantes, la forme de mouvements spontanés de citoyens. Elle peut exister dans de très gros projets de planification, de plans locaux d'urbanisme intercommunaux, soit dans de gros projets, comme dans de tout petits projets, ce qu'il est important de garder en tête.

Pour aider à cerner les trois types de participation, nous pourrions mentionner l'offre en participation, qui est une typologie qui a été esquissée par Guillaume PETIT, qui est chercheur en participation. Nous avons la participation par instance. Ce soir, nous sommes dans une participation par instance,

qui est pérenne et territorialisée. Nous avons le Conseil citoyen dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, le conseil de quartier au niveau communal. Nous avons également la participation par projet. Je pense que vous l'avez tous vue autour de chez vous. Il peut s'agir d'un quartier refait, d'une zone d'aménagement concerté. Nous sommes alors vraiment sur une opération de participation temporaire, liée à un projet. Nous avons enfin une nouveauté, puisqu'un peu plus récente. Il s'agit de la participation par plateforme, par la « civic tech », soit tout ce qui est lié aux plateformes numériques. Je ne sais pas si vous avez, par exemple, un budget participatif à la Métropole Européenne de Lille ?

Madame Béatrice AUXENT

Dans certaines villes de la métropole, mais pas encore de budget participatif métropolitain. Après, il y a effectivement une plateforme de démocratie participative de la MEL.

Madame Barbara ATTIA

Je vais me permettre un parallèle. Je n'évoque pas forcément la même sémantique mais, dans notre pratique, nous parlons aussi de participation dite « quantitative » et de participation dite « qualitative ». Globalement, nous nous servons parfois simultanément de la plateforme et de la participation par projet. La participation par plateforme aide quelque part à avoir des chiffres, à dégrossir les gros sujets et à s'autoriser à balayer le plus grand nombre de réponses possibles, pourvu que nous fassions évidemment attention aux personnes qui n'ont pas accès ou des difficultés d'accès à ce type d'outils. Toutefois, il y a des formats qui peuvent être mis au format papier pourvu que, derrière, il y ait une retranscription avec nos petites mains sur les ordinateurs. Ensuite, pour aller vers une maille plus fine, nous utilisons la participation « qualitative ». À mon sens, il ne sera jamais fait l'économie de mettre les gens autour d'une table et de discuter tous ensemble à maille plus fine, de mettre en relief les quelques points qui ressortent de la participation quantitative, pour élaborer des réflexions sur le papier, en ateliers, voire à titre individuel.

Madame Ségolène CHARLES

Cela complète bien ce que j'ai raconté, à savoir qu'un format ne remplace jamais l'autre. Nous sommes vraiment sur des formats complémentaires comme vient de l'illustrer parfaitement Barbara.

Pour en venir à la question de la participation, il est important de vous préciser que ce que je vous présente ce soir est issu du *Cahier de l'approche environnementale de l'urbanisme*, qui a été édité par l'ADEME et qui est un guide à disposition, gratuit et accessible à tous. Il s'interroge sur la manière d'avoir une approche environnementale de l'urbanisme et, pour la version 2, ils se sont dit que la participation citoyenne était au cœur de ces démarches environnementales. Je me permets de préciser que les extraits que vous voyez sont issus de ce cahier. Cela est important, parce que c'est une bonne référence.

Nous avons tous, les acteurs de la fabrique de la ville, des élus jusqu'aux promoteurs, aux architectes et aux citoyens, des a priori sur la participation. Je prends un exemple : nous pouvons nous demander pourquoi, alors que nous avons été élu, nous irions consulter les citoyens, risquer de perdre notre pouvoir et de passer pour un élu sans vision politique et, du côté de l'architecte, nous demander à quoi cela sert d'avoir suivi toutes ces études pour nous faire dicter ce que nous devons faire, etc. Nous avons pu entendre ces a priori, qui se comprennent. Ce qu'il est important de souligner, c'est que certains ne sont pas fondés. Je pense typiquement à la peur de la perte de pouvoir de l'élu par rapport à la question de la participation. Dans le cadre de ma thèse, nous voyons très bien qu'une démarche participative portée d'un point de vue politique et bien menée va au contraire plutôt légitimer l'élu dans son rôle. Il y a donc tout de même des a priori que nous pouvons surmonter avec

de la montée en compétences et des réponses méthodologiques. L'important est que nous dépassions les craintes initiales de la participation et que nous les comprenions pour relever de nouveaux défis urbains, adapter en finesse le contexte local et environnemental, nous projeter vers un développement de la fabrique de la ville durable, social, humain – je pense, Barbara, que tu pourras peut-être illustrer cela par la suite –, économique, financier et politique.

Madame Barbara ATTIA

Oui, j'ajouterais simplement que, lorsque nous évoquons les recours et la difficulté à construire, nous faisons aujourd'hui beaucoup face à des élus qui ont peur des levées de boucliers et qui ne savent pas forcément par où commencer, voire qui ont peur de soulever trop d'attentes. Il est vrai que donner la parole crée automatiquement de l'attente, si bien que nous avons peur de ne pas savoir répondre à toutes les sollicitations qui vont nous revenir, alors que nous observons en fait vraiment un retour sur investissement. Les élus commencent, tentent la participation à des échelles plus ou moins importantes, puis nous nous rendons compte que cette peur du dialogue reçoit des réponses plutôt positives et que les gens sont mis en mouvement. Je dirai aussi que ce qu'il ressort de ces grandes périodes de concertation, de co-construction ou de contribution, puisque nous verrons le mot que nous choisirons à la fin, sont de petites choses qui améliorent un quotidien et qu'il est très important de considérer. Je pense que, en général, les élus qui y goûtent y reviennent, mais il y a effectivement toutes ces appréhensions au démarrage.

J'ai soulevé trois, quatre questions, de sorte à lancer les échanges. Pourquoi me suis-je octroyée cette question : « *Quelle place, quel rôle pour le psychologue en ville ?* » ? Parce que je voulais resituer qu'il est question, dans ma pratique en tout cas, de considérer la ville ou la collectivité comme une organisation qui a quelque part une psychologie, peut-être même une âme, qui est en tout cas formée par son histoire et sa géographie. Chaque collectivité a bien évidemment ses particularités, mais une organisation a aussi des impacts sur les individus. La ville est aussi le réceptacle de problématiques de société. Ainsi, quoi de mieux que la psychologie pour venir aux côtés des experts architectes et urbanistes toucher du doigt ces questions de ressentis, d'émotions, de perceptions ? Je pense que le rôle du psychologue en ville est là, même si la psychologie est aussi et avant tout une science qui essaie de comprendre les comportements d'un individu par rapport à son environnement. Nous parlons là bien évidemment de l'environnement urbain, mais je pense qu'elle peut aider, avec une posture tierce, à effectuer un travail de participation citoyenne en ville. Nous y reviendrons.

« *Comment replacer l'humain au centre des projets ?* » J'ai fait exprès de mettre « *au centre des projets* » ainsi, parce que je pense que nous ne mettrons jamais assez l'humain au cœur des projets. Je pense que cela est une utopie mais, en tout cas, il est déjà très bien de voir comment essayer de lui redonner une place. Personnellement, je dis souvent qu'il faut ajouter le regard du riverain au regard des experts architectes, urbanistes et de tous ceux qui aménagent la ville et à celui de l' élu qui sait en général très bien où il va et qui a été élu pour un mandat et pour ses ambitions pour sa ville. Je pense donc qu'il est plutôt question d'une croisée des regards que d'une place centrale.

« *Comment allier les concepts de psychologie et d'urbanisme ?* » J'ai fait un parallèle au démarrage avec la psychologie dans les entreprises. À la base, je suis psychologue du travail et des organisations, d'où le terme « organisation » qui me vient en tête lorsque nous parlons d'une collectivité. Je pense que vous savez qu'il est aujourd'hui d'usage de faire intervenir des psychologues en entreprise sur ces sujets d'accompagnement du corps social, dès qu'il y a une mutation qui s'opère. Je pense qu'il s'agit vraiment d'aller chercher la sérénité au travail et de changer les modes de gouvernance ou, en tout cas, de faire autrement. J'ai aimé l'idée de mettre aussi des psychologues ou des tiers intervenants et des professionnels de l'échange dans les villes de manière à venir un peu mieux accompagner les transitions, surtout de le faire en pluridisciplinarité avec toutes les parties prenantes, mais aussi de ne jamais oublier ce corps social et l'homme, qu'il s'agit d'accompagner dans les transitions.

Enfin : « *Comment évaluer la qualité de vie urbaine des citoyens ?* » Cela est plutôt en lien avec les sujets des plateformes et du quantitatif. Je pense qu'il y a effectivement une qualité de vie au travail, mais qu'il y a aussi une qualité de vie en ville. Nous avons, pour beaucoup, des irritants du quotidien en ville. Ainsi, le fait de se demander lesquels ils sont, quels sont les facteurs ressources et les leviers et de permettre aux gens de s'exprimer, au-delà d'un projet, sur leur vécu viendra aider à prendre du recul vis-à-vis d'une situation et à trouver de nouvelles idées pour mieux accompagner un projet cible. Nous y reviendrons évidemment aussi.

Madame Ségolène CHARLES

Par rapport aux questionnements de Barbara, je pense que la question qui apparaît aussi ce soir est : comment s'articulent ce contexte législatif et ce rapport aux citoyens ? Pour revenir un peu sur le contexte, avant de présenter ensuite chacun des différents projets que nous avons pu mener et observer, ce qu'il faut comprendre, c'est que la participation s'inscrit dans un contexte législatif très fort. Je ne vous détaillerai pas la liste des lois qui existent, mais elles sont nombreuses, articulées à des questions de développement durable. Le contexte législatif est conséquent, allons-nous dire, mais, pour autant, la mise en œuvre peut être soit très faible, soit très ambitieuse.

Les différentes lois qui sont proposées par rapport à la participation précisent qu'il faut faire de la participation, mais ne précisent pas forcément la mise en œuvre. Nous pouvons par exemple le voir dans les Conseils de développement. Nous avons une multitude de manières d'aborder la question des Conseils de développement, qui est la même par rapport aux questions de participation citoyenne articulée aux projets d'urbanisme. L'enjeu, en tout cas selon moi, serait d'aller au-delà du stade de la consultation, d'être ambitieux par rapport au cadre législatif.

Récemment, dans le cadre des projets en urbanisme, nous avons eu des évolutions par rapport à la question de la participation dans le Code de l'urbanisme. Je le précise, parce que cela n'est pas forcément connu. Le Code de l'urbanisme précise que tout ce qui est révision des schémas de cohérence territoriale, zone d'aménagement concerté, projet ou opération d'aménagement qui a pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment celui susceptible d'affecter l'environnement, fait l'objet d'une concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées pendant toute la durée de l'élaboration du projet. Les schémas de cohérence territoriale sont des documents de planification. Les zones d'aménagement concerté sont une mise en œuvre d'urbanisme très spécifique. Nous les connaissons tous. Nous pourrions discuter de ce que veut dire un projet « susceptible d'affecter l'environnement ». Nous pourrions finalement dire que tous les projets d'urbanisme sont susceptibles d'affecter l'environnement. Nous voyons donc que la question de la participation se discute par rapport à l'élaboration du cadre de vie. Les projets de renouvellement doivent faire l'objet d'une concertation. Concernant les projets de renouvellement, pour synthétiser un peu, nous sommes entre autres sur des projets de grands ensembles, de restructuration dans des quartiers en lien avec l'ANRU, l'agence nationale pour le renouvellement urbain.

Récemment, le Code de l'environnement a rajouté des éléments relatifs à la question de la participation en urbanisme, à savoir que les maîtres d'ouvrage ne sont pas toujours tenus de suivre la tendance dominante des avis exprimés, mais qu'ils doivent montrer qu'ils en ont pris connaissance et qu'ils les ont considérés. Nous voyons donc qu'il y a tout de même un engagement dans le cadre de la loi, qui est très peu connu des maîtres d'ouvrage, en tout cas des clients avec lesquels j'ai pu travailler, mais qui est là, qui est latent. Nous voyons que toute une démarche est faite pour accompagner la mise en œuvre de démarches de participation citoyenne articulée aux projets urbains.

Avec Barbara, nous avons envie de donner la définition, le cadre réglementaire qui est toujours présent, le lien entre participations ascendante et descendante. Ce contexte posé, nous vous

proposons à présent de rentrer un peu dans le concret avec deux projets. Je vais laisser la parole à Barbara.

Madame Barbara ATTIA

Je suis lilloise. Il y a donc beaucoup de projets qui tournent autour des Hauts-de-France, mais j'ai volontairement choisi un projet situé dans le sud, de sorte à prendre un peu le large. Toujours est-il que les méthodologies que j'ai l'habitude de mettre en place se ressemblent désormais, puisque cela fait huit ans que je travaille dans le cadre de projets participatifs et que j'ai eu l'occasion de tester beaucoup de méthodologies et, donc, de retenir évidemment celle qui me semble la plus adaptée. Globalement, il y a toujours un cadrage et une préparation de la démarche. Il s'agit principalement de réunir les différentes parties prenantes. Il est vraiment question de faire des entretiens préparatoires avec toutes les parties prenantes, aussi bien avec l'élu qu'avec toute l'équipe de maîtrise d'œuvre, d'ouvrage, avec toutes les associations, les conseils de quartier et, évidemment, parfois aussi avec les opposants politiques, pour essayer de comprendre sur quel pied nous allons devoir danser dans le quartier que nous ambitionnons de creuser.

Ensuite, il y a une phase très longue, qui est évidemment la plus importante. Il s'agit de celle du recueil des informations. Pour l'expression des habitants, il y a plusieurs outils. Je mets un point d'honneur à ce que nous mettions vraiment en exergue la volonté de l'élu et de l'équipe de maîtrise d'œuvre de faire avec nous. S'ils sont présents lors des promenades urbaines et qu'ils mettent très vite en relief les dires des habitants et les ressentis exprimés, cela est d'autant mieux. Puis, il y a la partie des entretiens. Dans notre pratique, nous sommes plutôt sur des entretiens individuels, parce que soumis à l'anonymat, à la confidentialité et à notre code de déontologie, mais les petits collectifs fonctionnent aussi très bien et il peut évidemment arriver des grands-messes et des réunions publiques, mais j'affectionne moins cela. Cette phase est très longue et il s'agit vraiment d'aller au-devant de tout un chacun avec des outils ludiques et pédagogiques, que la psychologie ou les sciences humaines et sociales nous offrent. Nous utilisons beaucoup le photolangage, la courbe du changement. Nous évoquons beaucoup le travail, évidemment sur plans. Nous faisons aussi beaucoup de choses dans les écoles. Il est en tout cas question d'atteindre un « seuil de redondance ». Arrive un moment où nous avons entendu suffisamment de monde et où nous avons passé suffisamment d'heures à écouter et à analyser nos entretiens pour comprendre par occurrence et récurrence, les sujets qui vont être les plus importants à analyser.

Évidemment, il est question de commencer à écrire un cahier des charges, un guide des recommandations à destination des équipes de maîtrise d'œuvre, guide que nous aurons pour autant commencé à élaborer tout au long de notre cheminement avec les habitants, usagers et commerçants du quartier. Il s'agit vraiment de commencer à travailler très en amont du dépôt du permis de construire quand cela est possible. 100 % de mes interventions sont dans ce cadre-là. Il s'agit finalement de ne pas retenir le travail d'élaboration du projet mais, au contraire, de l'accompagner sans qu'il n'y ait de perte de temps visible dans la mesure où l'équipe de maîtrise d'œuvre planche sur sa copie et sur son plan de masse, tout en ayant les informations qui lui viennent du terrain et, donc, des habitants et habitantes que nous allons rencontrer. Pour autant, j'ai bien conscience que cela ne se fait pas toujours aussi facilement. Dans le cadrage et la préparation de la démarche, il s'agit bien sûr de poser ces impondérables-là et nous y parvenons de plus en plus.

Le livrable est ensuite restitué, puis il est souvent conseillé de présenter le projet selon différentes manières, comme lors de réunions un peu plus grands-messes, et en présence de toute l'équipe. L'idée est évidemment de proposer thème par thème ou rue par rue les quelques points sur lesquels il va falloir être vigilants, voire de retravailler encore une fois le projet, son vis-à-vis, sa hauteur, son retrait, selon les sujets qui nous sont venus. En général, nous arrivons à les amener doucement et, quand les réponses sont compliquées, le tout est de sensibiliser au maximum, puisqu'une relation de confiance s'installe quand même. Nous devenons en effet tout doucement le tiers neutre et l'interlocuteur privilégié, si je puis dire. Nous arrivons donc à faire passer des messages, pourvu que

nous arrivions à faire venir les experts lors des entretiens plus collectifs et que le processus soit un peu moins descendant et plutôt construit avec le paysagiste, avec l'urbaniste, avec l'ingénieur qui vont venir expliquer pourquoi ils font comme cela et pas autrement et que, même si telle idée est bonne, ils ne vont pas pouvoir la réaliser, parce qu'ils ont des figures imposées et un cadre. Personnellement, je parle d'augmentation du contrôle perçu. Je pense qu'il faut donner de la considération, le plus en amont possible, aux environnants du projet. Nous délimitons les environnants un peu à l'image d'un référé préventif. Il ne s'agit pas d'aller forcément dans toute la ville, mais bien de cibler le quartier qui va être amené à bouger. Le fait qu'un bâtiment va être déconstruit ou qu'un projet neuf avec tant de logements arrive est évidemment un bouleversement. Il s'agit donc d'aller au-devant de tout un chacun, sur la base du volontariat, pour qu'il participe à l'élaboration de ce projet.

Concernant le cas concret, nous avons des sous-ateliers qui se dessinaient ensuite. Les thèmes de discussion reviennent souvent mais, en l'occurrence, nous étions là sur trois thèmes, à savoir le bien vivre, le vivre ensemble et le mieux vivre. Les thèmes ne vont pas vous étonner. Il y a la sécurité, la circulation, les services, les commerces, la communication, l'aménagement de l'espace existant, l'entretien, la propreté. De toute façon, il s'agit à chaque fois de mettre à plat chacun des thèmes, de faire revenir les points négatifs et positifs qui sont exprimés relativement à chacun d'entre eux et de toujours anonymiser les verbatims ou les éléments plus précis qui nous sont revenus de manière à ce qu'il y ait non-traçabilité des propos, mais que les choses se dégrossissent à l'image d'un cahier des charges assez précis, pour que l'équipe de maîtrise d'œuvre puisse savoir ensuite de façon assez claire quelles doivent être ses priorités. Encore une fois, les priorités se dessinent suite à l'analyse par occurrences et récurrence des éléments qui nous sont les plus remontés du terrain. En général, nous nous donnons deux à trois mois de rencontres. Cela dépend évidemment de l'échelle du quartier et du nombre de personnes à rencontrer mais, globalement, deux à trois mois minimum avant le dépôt du permis, nous devons commencer à avoir un cahier des charges qui se ficèle bien.

Là, c'est un projet à la sortie de la gare de Grasse. Il s'agit du projet tel qu'il est aujourd'hui. Le permis vient d'être délivré. Il va plutôt ressembler à la slide d'après dans quelques années mais, si vous voyez ce que j'ai entouré en rouge, il y a beaucoup d'immeubles qui sont en surplomb du projet. Nous sommes allés nous présenter et expliquer aux habitants que, devant chez eux, allait certainement sortir de terre un certain nombre d'immeubles. Il s'agissait de comprendre comment le quartier fonctionne pour que leur insertion dans le site se fasse le plus naturellement possible. Il a donc été question de comprendre comment fonctionne ce quartier. Il y a des cheminements très peu sécurisés, des zones de dépôt d'ordures assez sauvages, très peu de zones et d'espaces de loisir. Les enfants jouent beaucoup dans les rues, ce qui est un signe de qualité de vie par ailleurs, mais il s'agissait de faire que le projet promeuve encore plus la qualité de vie de ce quartier qui ne demande qu'à s'améliorer. Il y a donc eu un grand temps d'écoute. Nous nous sommes fait prêter une salle non loin, près d'une ludomédiathèque, autour de la gare, et nous avons mis un courrier dans à peu près 300 ou 400 boîtes aux lettres d'appartements aux alentours. Les gens sont venus nous voir au fur et à mesure. Nous prenions bien sûr des rendez-vous et ils nous ont expliqué tout ce qui était bon à savoir et tout ce qui était leurs craintes, leurs attentes, leurs intentions quant au devenir de ce quartier. Ensuite, nous avons aidé les architectes à travailler une copie pour cette friche qui a décidé de faire naître cinq petits immeubles pas très hauts, au bout desquels nous avons mutualisé et habillé les dépôts d'ordures pour tout le quartier. Nous avons aussi fait un parc aménagé à la pointe du site, un espace de jeux ouvert au quartier, qui sera réattribué à la ville et, donc, remis à terme à l'espace public et qui permettra à tout le quartier de jouer un peu plus. Par ailleurs, tout le quartier se dit au courant de ce qu'il va se tramer à proximité immédiate. Or, j'aime bien dire que l'on supporte toujours un peu plus le bruit de la tondeuse lorsque l'on sait à quoi va ressembler le jardin. Là, c'est pareil. Les travaux vont commencer dans quelques mois et la population se dit prête à les endurer, dans la mesure où elle sait un peu plus là où elle va. Puis, les cheminements ont été revus. La sécurisation a été un peu travaillée. C'est bien sûr la ville qui doit s'en charger et non pas le promoteur, mais les remarques ont aussi été transmises à la ville. Le mobilier urbain a été retravaillé, ainsi que la traversée piétonne, l'éclairage. Ce n'est évidemment pas le promoteur qui va faire ce type d'interventions dans l'espace public. C'est la loi Sapin, me semble-t-il, qui l'interdit mais, en tout cas, la ville est toujours

partie prenante des réunions de restitution des *desiderata* des habitants avoisinant et elle les a entendus. Elle a donc décidé de les prendre en considération aussi. Nous y reviendrons mais, comme le disait il n'y a pas très longtemps le maire de Grasse, c'est effectivement le seul projet qui n'a pas eu de recours depuis dix ans. Je pense que c'est parce qu'il y a eu ce vrai temps long d'écoute en amont. Il n'y a pas d'obligation de résultats, ni de recette magique, si ce n'est le temps, l'écoute et la considération et, aussi, le fait de penser un projet qui aille dans le sens de tous ceux qui vivent autour. Je pense qu'il n'y a que cela de vrai et, encore une fois, l'élu avait envie d'essayer et y revient maintenant pour les projets à venir.

Je l'ai un peu dit en parallèle, mais il faut rappeler qu'il y a toujours des référents de quartier qui se mobilisent plus que d'autres, qui s'impliquent et qui vont venir animer un peu différemment les réunions publiques quand elles se présentent. À partir du moment où la réunion publique est organisée à la toute fin du projet, cela veut à mon sens dire que nous avons cadré cette réunion, nous vous avons écoutés pendant plusieurs mois, nous vous avons entendus et pouvons relayer ce qu'il est ressorti de la concertation. Si vous n'y étiez pas ou si vous n'y avez pas répondu, évidemment, libre à vous de vous manifester, mais nous pouvons annoncer par occurrence et récurrence les sujets sur lesquels nous allons travailler. Cela facilite la réunion, qui est optimisée, et il y a aussi ces ambassadeurs qui viennent souvent spontanément prendre la parole. Ressortent aussi très vite du lot des actions visibles et programmables à court terme. Celles-ci permettent de montrer qu'il y a des aménagements très rapides, avant d'attendre la purge du permis et autres. En l'occurrence, la mutualisation et l'habillage des bacs à poubelles de tout le quartier ont permis de créer de la qualité de vie de manière assez rapide et d'engendrer une satisfaction plus immédiate. Enfin, évidemment, les facteurs de protection et de bien-être ont été préservés. Il y a toujours quelque chose de l'ordre du symbolique qui ressort de nos entretiens. Il y a souvent un sentiment d'appartenance au quartier qu'il va falloir veiller à maintenir. Nous savons aujourd'hui que nous y arrivons malgré les transformations, pourvu que les femmes et les hommes que nous entendons se projettent dans quelque chose qui va vers le mieux. Cela n'est pas toujours facile à concevoir ainsi mais, à partir du moment où les gens comprennent ce que le projet peut apporter à un quartier et font finalement le deuil de certaines angoisses parce qu'ils ont plus de facilité à se projeter et le sentiment d'être accompagnés, alors, nous arrivons un peu mieux à préserver ce sentiment d'attachement et à optimiser la confiance mutuelle tout au long de la phase des travaux qui va suivre, avec un interlocuteur qui reste privilégié et une ligne d'écoute souvent mise en place auprès des habitants.

Je vous présente ma courbe du changement. En général, à chaque fois que je rencontre les habitants, les riverains autour d'un projet, nous avons ces étapes qui se dessinent. Elles sont assez claires. Il y a souvent une phase de deuil du quartier tel qu'il était avant et d'acceptation de ce qu'il va devenir. Il y a donc toutes ces phases de colère et de choc à la vue de premières images. Nous, en général, nous n'en montrons pas aux premiers entretiens, mais il y a toujours une image ou deux du concours qui ont fuité et les gens s'imaginent alors déjà que c'est l'architecte japonais qui a prévu une tour de 108 étages qui a gagné. Ils arrivent donc un peu remontés, mais nous arrivons finalement à expliquer qu'il y a des choses qui vont se faire et se dessiner ensemble en termes de négociation. Puis, lorsque nous arrivons à les faire travailler sur des plans et à expérimenter des scénarii, nous nous rendons compte qu'une projection s'opère, qu'ils commencent à demander s'il serait possible de faire ceci ou cela autour pour dire d'optimiser encore plus. Cela dépend de tout un chacun, puisque chaque individu a sa courbe personnelle, mais nous nous rendons compte que nous avons touché du doigt quelque chose qui devient réel. Or, quand les choses deviennent réelles, nous nous mettons en général en mouvement. Encore une fois, cela s'accompagne. Cela est assez chronophage et cela marche aussi beaucoup dans les quartiers en déconstruction où il s'agit de faire le deuil de quelque chose et, parfois, de se projeter ailleurs ou dans un environnement qui aura vraiment beaucoup changé.

Madame Ségolène CHARLES

Après que Barbara vous a emmenés près de Grasse, je vous emmène près de Nantes. Je suis diplômée d'État en architecture et urbanisme et j'ai travaillé pendant sept ans dans une agence d'architecture et d'urbanisme où j'ai fait ma thèse. Je vous raconte cela parce que, en tant que chargée de projet, j'ai mené les études de cas de ma thèse. J'étais donc immergée. Je faisais de l'observation participante. J'étais sur le terrain. J'ai vécu, en tant que chargée de projet en urbanisme et en architecture, ces démarches de participation et de projets urbains. Puis, six mois après avoir fini ces missions, je suis revenue voir les maîtrises d'ouvrage, soit les clients, pour recueillir leur parole. Ils étaient au courant que je menais une thèse. Il y a donc eu un premier travail de vécu que je vais vous présenter. Nous avons mis en place des choses. Nous les avons vécues d'une certaine manière, puis il y a eu un travail de distanciation vis-à-vis de l'objet de ma recherche.

Dans le cadre de ma thèse, je m'intéressais à la relation qui s'effectue entre les prestataires, architectes, urbanistes et élus dans le contexte des petites villes. Nous allons voir que ce qui existe dans un contexte de petite ville peut tout à fait s'appliquer aussi à des contextes métropolitains ou d'entités plus grandes encore, avec des nuances que nous pourrions évoquer par la suite si vous le souhaitez. Il me semble d'ailleurs que la Métropole Européenne de Lille a des contextes territoriaux particulièrement variés.

Dans le cadre de ma thèse, j'avais trois études de cas. Aujourd'hui, je vous emmène dans une commune de 6 000 habitants. Elle est située à proximité de Nantes. Nous savons que la ville de Nantes est historiquement assez avant-gardiste sur les questions de participation citoyenne. Il y a plus de 20 ou 30 ans qu'elle met en avant ces questions. À l'époque, c'était sous Jean-Marc AYRAULT. Pour autant, cette dynamique, qui existe encore aujourd'hui y compris au niveau métropolitain, n'a pas « ruisselé » – j'utilise ce terme avec précaution – sur les communes alentour. Nous arrivions donc dans le contexte d'une commune qui n'avait jamais mené de démarche de participation. Nous avons un maire « novice » en la matière qui peut aussi illustrer la peur des élus par rapport à la participation. Cela est issu de recherches en urbanisme et, surtout, en sciences politiques. Ce qu'il faut comprendre, c'est que, comme Barbara l'a évoqué, avec la participation, nous tâtonnons, nous cherchons, nous faisons des allers-retours, nous faisons des itérations. Par définition, cela crée de l'incertitude. Comme le montre le contexte actuel, avec tous les élus que nous entendons à la radio depuis plusieurs mandats municipaux, ces élus ont déjà beaucoup d'incertitudes à gérer. Or, la participation revient à accepter que nous venions ajouter, dans le projet urbain qui est déjà incertain avec les recours ou avec, dans les quartiers prioritaires, le nombre de personnes mises autour de la table, une donnée supplémentaire qui est le citoyen, ce qui induit une incertitude parfois difficilement appréhendée par les élus, qui craignent des mises en cause pénales. Nous le comprenons par rapport au contexte auquel ils font face et à ce qu'ils ont à porter. Il y a une posture d'égalité qui suppose un échange et qui peut parfois engendrer des peurs chez les politiques, surtout la peur de perdre le pouvoir de décision. Elle est assez générale. Nous l'entendons souvent chez des élus qui n'ont pas mis en place de démarche de participation, mais elle émane d'un a priori. Elle n'est pas forcément fondée.

Nous observons des stratégies face à ces peurs, dont le minimalisme. Comme je vous l'ai dit, la mise en œuvre du contexte législatif laisse la place à des positionnements différents. Nous pouvons donc avoir du minimalisme, de l'évitement, le fait de jouer les absents, mais nous avons heureusement différentes typologies d'élus locaux face à la participation. Ainsi, le maire de la commune où je vous emmène n'est pas un élu contraint et rigide comme nous en connaissons tous. Certains chercheurs en sciences politiques parlent des rapports à la participation en fonction de courants politiques, mais cela n'est pas aussi simple. Nous commençons aujourd'hui à nous éloigner de tout cela en termes de typologies. Quoi qu'il en soit, nous avons des élus que nous qualifions de « contraints », « rigides ». Nous savons qu'ils sont opposés à la participation. Dans le cadre de mes études de cas, j'ai eu un élu dont le DGS disait qu'il venait « à la mitraille » quand il faisait des réunions publiques. Il arrivait, il s'installait, il ramenait ses services techniques, il n'y avait pas de citoyens et il n'était pas question de dialogue. Nous en connaissons tous. Ils sont clairement affichés comme cela, mais ce

ne sont pas les plus nombreux. Nous avons aussi, à l'inverse, des élus très motivés, des démocrates qui maîtrisent les méthodes de participation, qui souscrivent fondamentalement au bien-fondé de la concertation, qui ont des compétences, qui sont ambitieux mais, en fait, la majorité des élus vont plutôt être dans l'entre-deux, ni complètement contre, ni complètement pour, en tout cas pas forcément comme ce maire de cette commune, qui n'avait jamais mis en place de participation. Les concernant, nous parlons de leur propension à soupeser les risques et bénéfices. Ils vont adapter l'intensité de la participation selon le contexte législatif et selon les bénéfices/risques qu'ils peuvent en tirer. Nous comprenons. Cela paraît assez pragmatique et je trouve que c'est une donnée assez intéressante. En effet, si nous comprenons qu'il y a ce rapport bénéfices/risques dans la fabrication de la ville, le positionnement peut être différent et nous pouvons aussi accompagner les élus et, également, les professionnels de la fabrique de la ville, puisque nous sommes tous responsables dans cette histoire de la participation attachée aux projets urbains, sur les questions qui lui sont relatives. Nous y reviendrons par la suite. Nous pouvons comprendre qu'il y ait cette question des risques et des bénéfices.

Pour revenir à notre exemple, lors du mandat précédent, l'agence dans laquelle je travaillais avait travaillé sur un plan-guide. Un plan-guide est un petit plan de planification qui permet à une commune de se projeter dans 10 ou 20 ans en termes de logements, de commerces, de structuration urbaine. Le mandat précédent, l'agence avait donc déjà travaillé avec cette commune-là. Le maire a changé. Il était ancien conseiller municipal. Il a appelé l'agence d'architecture et a dit vouloir que nous revoyions ce plan-guide, non pas que nous repartions de zéro, mais que nous le revoyions. L'agence a accepté, mais a dit qu'elle aimerait, au regard du contexte, le faire selon une démarche de participation. Pourquoi ? Nous étions dans une petite commune à proximité de la ville centre, comme je vous le disais, avec une population en expansion parce que, à Nantes, le contexte foncier est compliqué comme dans toutes les métropoles et que les gens veulent habiter aux alentours de Nantes. Finalement, la population croissait, croissait, si bien que se posait la question du centre-ville de demain, de ce à quoi il pourrait ressembler pour répondre aux nouveaux enjeux. Il y avait des conflits dont nous ne connaissions pas la nature qui se cristallisaient autour des plans-guides initiés depuis 15 ans. À chaque mandat, ils faisaient un plan-guide mais, à chaque mandat, il était rejeté. Le maire changeait tous les six ans et, puisqu'aucun n'avait réussi à mettre en place son plan-guide, chacun mettait en place un équipement, ce qui a donné un rendu peu structuré d'un point de vue urbain. Par un jeu de dominos, des équipements étaient apposés pour finaliser le mandat. Le maire actuel voulait stopper cela et a dit souhaiter coproduire la suite du plan-guide et non pas recommencer de zéro.

Les projets urbains comprennent classiquement trois phases. Nous avons la phase du diagnostic, comme le disait Barbara. Comme chez le médecin, nous faisons l'état des lieux. Nous regardons. Il y a la phase des scénarios, où l'on fait de premières propositions. Puis, nous déclinons le scénario choisi. Je ne vais volontairement vous montrer que la démarche de participation. Lors du diagnostic, nous avons demandé aux personnes quels étaient leurs rêves pour demain. La question a été élargie, avec la ville verte, la mobilité retrouvée, les commerces avec producteurs locaux, une identité à affirmer, soit des thèmes assez pragmatiques, qui révélaient néanmoins des choses pour le diagnostic. Il y avait aussi la question de la réanimation du bourg, puis de petites questions plus spécifiques, comme celle relative au fait de remettre l'église dans le bon sens. Cette dernière question traduisait en fait l'absence de parvis et de lien avec le reste du bourg. Tout ce travail alimentait un diagnostic mené par une équipe. Nous étions là sur une petite équipe, avec l'agence d'architecture et d'urbanisme, des paysagistes, puisque nous étions vraiment sur un petit projet, mais le travail venait alimenter le diagnostic urbain. À l'issue de ce premier atelier, nous avons fait des panels, c'est-à-dire que nous avons pris un petit groupe de personnes assez représentatives. Nous avons un panel d'habitants et un panel d'élus qui ont discuté ensemble.

Est arrivée la phase des scénarios. Le diagnostic s'est fait. Je ne vous le présente pas. Nous avons fait un état des lieux, une balade urbaine, ainsi que des ateliers sur des thématiques comme l'usage de l'espace public ou les déplacements. Nous retrouvons les thématiques classiques. Ce qui fait vraiment la différence dans la démarche de participation, ce ne sont pas tant les sujets soulevés que

la manière dont ils le sont et comment ils alimentent le projet. Là, nous avons un plan-guide, c'est-à-dire que nous sommes venus faire une proposition de ce à quoi pourrait ressembler le centre-ville de dans 10 ou 20 ans. Je ne vous montre pas le projet volontairement, mais l'important est que le plan-guide par ateliers a évolué par itérations. J'étais censée vous montrer différentes slides, mais ce plan-guide a évolué progressivement. Nous avons retravaillé le logement. Le cinéma nous a expliqué qu'il aurait voulu une place avec un peu moins de stationnements et une aire de jeux. Nous sommes donc venus articuler les différents éléments. Ainsi, progressivement, par un aller-retour avec les élus et le panel d'habitants, nous avons retravaillé le plan-guide pour l'affiner.

Il y a une troisième phase, la phase d'expérimentation, qui est devenue assez classique dans l'agence dans laquelle je travaillais. Pourquoi ? La grosse limite des plans-guides est que ce sont de plans qui illustrent le réalisé 10 ans plus tard, si je caricature, que nous dessinons. L'idée était de dire qu'il y avait une vraie volonté des habitants de voir du concret et que nous testions un peu le plan-guide pour commencer à mettre les pieds dans la démarche et à ancrer de premières discussions autour d'éléments concrets. Lors des discussions avec les habitants, nous avons vu trois grands lieux qui posaient question par rapport au plan-guide. En gros, le diagnostic racontait de manière classique que le centre-ville était très axé sur la voiture, très minéral, si bien qu'il était vraiment à retravailler. Il est ressorti la volonté d'avoir un cœur de ville relativement piétonnier. Pour ce faire, il a été proposé lors du plan-guide qu'une rue soit piétonnisée et que soit créée une nouvelle voie le long du cinéma pour offrir tout un cœur piétonnier. Cela a été travaillé avec les habitants. Nous sommes venus restructurer les équipements que je vous ai montrés au départ et qui avaient été posés à chaque fin de mandat là où il y avait de la place, pour caricaturer. Nous les avons restructurés en donnant une trame végétale qui venait s'inscrire dans la trame verte et bleue du document de planification du schéma de cohérence territoriale. Nous voyons que des continuités piétonnes ont été créées. Nous nous sommes dit qu'il y avait quatre possibilités d'expérimentation, dont la piétonisation. Nous pouvions fermer la rue. Il y avait un square qui n'était pas du tout utilisé, alors qu'il y avait des commerces à côté et que nous pouvions nous y asseoir, qu'il représentait de l'usage et qu'il était central. Il y avait aussi la départementale où circulaient très, très vite des voitures. Finalement, au regard de ce qui est ressorti de ces questions, nous avons priorisé avec les habitants la piétonisation et le square, car il était difficile de pouvoir faire une expérimentation sur la départementale, la commune n'ayant pas de pouvoir dessus. La piétonisation ressortait fortement du plan-guide, donc elle était à expérimenter si nous le pouvions, ainsi que le square. Nous avons donc fait un atelier spécifique pour prioriser l'expérimentation en tant que telle.

Nous étions sur une petite commune, si bien que les ressources étaient limitées, mais il y avait des ressources humaines et des ressources de réemploi, surtout pour une expérimentation qui devait durer deux, trois mois. Nous sommes venus travailler avec les services techniques de la commune pour utiliser leurs matériaux avec des citoyens et s'appuyer aussi sur leur capacité à construire. L'expérimentation a duré deux mois. Nous avons mis des panneaux. Nous avons informé. Le square a été investi et la rue a été piétonnisée pendant deux, trois mois. À l'issue de cette expérimentation, nous avons eu une pétition assez vive de la paroisse. Je vous montre l'église. Vous avez là en pointillés la rue qui devait devenir piétonne, mais celle-ci aussi devait le devenir. La paroisse disait que nous ne pourrions plus accéder à l'église. Nous avons donc ajusté le plan-guide. En effet, nous trouvions que ce ne serait pas un souci si la zone en rouge était ajustée de sorte à garder les deux cœurs piétonniers, à avoir la nouvelle voie structurante et à répondre à la demande qui nous semblait plutôt fondée.

Je vous raconte ce que nous avons vécu, mais prenons l'analyse et parlons des conflits. Je suis revenue six mois après cette démarche que j'avais menée en tant que chargée de projet avec un regard plus distancié. Je ferai là un peu écho à ce que Barbara racontait. Personnellement, j'ai emprunté la sociologie des organisations. C'est pourquoi j'ai rigolé la première fois que nous avons discuté. Effectivement, il est important de comprendre qu'il est question de projet. Nous avons un projet d'urbanisme, comme nous avons un projet d'entreprise. Il s'agit d'une action collective. Il y a des acteurs autour de la table. Il y a des conflits d'intérêts. Il y a des intérêts. Il y a des jeux de pouvoir. Or, quand nous prenons cela en considération, nous comprenons mieux les choses. Lorsque la

participation a du sens, elle est articulée à la décision. En sciences politiques, nous savons que la décision est fermée. Cela est très bien montré. Les décisions n'ont pas lieu au Conseil municipal. Elles ont lieu au bureau, en tout petit comité. Le Conseil municipal est souvent une chambre d'enregistrement. Si nous comprenons cela, nous savons que la participation vient remettre la décision au cœur de la sphère publique, en tout cas d'une partie. Nous comprenons que nous sommes au cœur de jeux politiques, et je ne parle pas que des élus lorsque je parle de jeux politiques. Je vais vous expliquer pourquoi.

Je vous parlais tout à l'heure d'aller au-delà de la consultation. Si nous regardons l'échelle de la participation, nous pouvons en fait aller de l'information à la codécision. Il faut prendre cette échelle comme celle de poupées russes. Cela signifie que nous pouvons consulter des habitants, mais ne pas forcément prendre en compte leur avis. Il s'agit alors de simple consultation. Avec la coproduction, à laquelle nous sommes arrivés, il y a avec les techniciens et les professionnels un travail conjoint d'élaboration des solutions autour du projet urbain. Puis, nous pouvons avoir la codécision. Nous avons alors des citoyens qui sont au comité de pilotage. Ils pilotent avec les élus la question du projet urbain. Nous pourrions nous féliciter d'avoir fait de la coproduction. Nous pourrions être plutôt satisfaits. Le projet a bien réussi, mais nous voyons qu'il a fait face à des difficultés, ce qu'il est aussi important de souligner. Même une démarche de participation réussie est toujours une question d'ajustements.

Le diagnostic a été décalé et très peu élaboré avec les habitants. Lors de la phase des scénarios, la maîtrise d'ouvrage et les élus ont souhaité décaler les ateliers qui étaient prévus sans nous expliquer pourquoi. Cela peut paraître un détail, mais nous avons trois ou quatre dates calées avec les citoyens et ces dates n'ont en fait pas été respectées. Nous avons alors eu un essoufflement des citoyens impliqués. Il s'agit d'un détail, mais cela a engendré un essoufflement des citoyens engagés dans la démarche participative. Puis, en termes d'expérimentation, l'agence s'est investie bien au-delà de la commande initiale. Nous pourrions dire que c'est le prestataire qui a fait ce choix-là, mais nous avons surtout eu cette pétition avec des réactions très vives que le maire a dû assumer et auxquelles il a dû faire face. Il a dû les entendre et discuter avec les personnes, mais préciser que la démarche de participation était une démarche de participation avec aussi ses limites. Si nous utilisons les principes de la participation, il y a des éléments que je trouve personnellement très importants, en tout cas très bien mis en valeur par l'approche environnementale de l'urbanisme. Il y a l'échelle de la participation, qui semble toute simple, mais elle permet de savoir dans quelle ambition nous nous positionnons. Il s'agit du principe clé de la participation. Il peut aussi beaucoup servir pour comprendre les dispositifs qui sont mis en place lorsque nous mettons en œuvre une démarche de participation.

En termes de transparence, nous avons des comptes rendus, une page internet dédiée. Vous pouviez avoir accès à tout ce qui était raconté atelier par atelier et vous raccrocher aux wagons si vous le souhaitiez. En termes d'inclusion, pas de souci non plus. Il y a eu la création d'un panel, des supports différents, une écoute de personnes qui auraient été moins en capacité de parler. En termes d'argumentation, soit d'explication des raisons pour lesquelles nous prenions une idée et non une autre, il y avait des panneaux d'exposition qui explicitaient au fur et à mesure les arguments. Il y avait des explications des élus sur le choix de ne pas travailler sur la départementale. Il n'y avait aucune difficulté et, finalement, les difficultés ont été induites par deux éléments auxquels je n'aurais pas pensé intuitivement, et cela n'arrive pas que dans ce type de cas. Parmi ces éléments, il y a eu la continuité, le décalage des dates, la manière de créer une continuité, la manière d'arriver à poursuivre une démarche de participation citoyenne une fois le prestataire parti. Dans les métropoles de Nantes et de Lille, nous avons de l'ingénierie en interne, il me semble. Il n'y a donc pas de souci. Dans une petite commune de 6 000 habitants, comment nous assurons-nous que ce qui a été travaillé avec le prestataire ne retombe pas une fois celui-ci parti ? La question de la continuité est une vraie question et je n'ai pas forcément toutes les réponses. Il y a ensuite la manière d'articuler le projet urbain avec la participation citoyenne. Cela peut également paraître classique mais, lorsque nous nous sommes retrouvés à faire une balade urbaine en suivant la maîtrise d'ouvrage, soit un diagnostic en marchant lors de la phase des scénarios, il y avait un petit souci. Ce sont tout de même de vrais questionnements à prendre en compte.

Des entretiens ont par la suite révélé des jeux d'acteurs qui étaient non perçus par l'agence. Nous avons effectivement le maire, le Conseil municipal. Il se retrouvait avec son bureau. Ce fonctionnement est classique, mais ce que nous ne savions pas, c'est que d'anciens élus, des acteurs économiques à la retraite, le notaire, l'agriculteur, la paroisse – vous voyez d'où la paroisse est sortie – faisaient pression depuis des années sur le Conseil municipal, d'où les plans-guides qui étaient arrêtés. En effet, le notaire qui avait un très beau parc en plein cœur de ville avait-il envie de voir un plan-guide avec de nouveaux logements et des porosités qui amèneraient potentiellement plus tard à proximité de son terrain ? Nous sommes tous pareil. Cela est toujours plus simple lorsque les choses ne nous concernent pas, mais lorsque notre cadre de vie est touché, nous sommes tout de suite impliqués. Là, nous avons des acteurs influents qui mettaient une pression sur le maire et sur le Conseil municipal de manière opaque.

Nous voyons qu'il faut un portage politique à la démarche de participation. J'insiste sur le fait qu'elle a été portée par le maire. Il m'est arrivé par militantisme et par envie d'essayer de porter une démarche de participation sans que l'élu en face ou, en tout cas, celui qui incarne la maîtrise d'ouvrage politique en ait vraiment envie. Je me suis alors rendu compte que cela ne menait à rien, car il faut un portage politique. Si Monsieur le Maire n'avait pas défendu la démarche de participation vis-à-vis des pressions extérieures, elle n'aurait pas été possible. L'intéressant est que c'est parce qu'il y a eu de la transparence, de l'argumentation et un portage politique. A chaque fin d'atelier, des décisions étaient prises et lorsque nous affichions un compte rendu dans la commune, Finalement, cela vient légitimer la posture des élus, les aider et rendre transparente l'élaboration de la décision publique. Je vous accorde que ce qui aurait été encore mieux, c'est que nous identifions ces acteurs au préalable par un travail d'identification, comme l'évoquait Barbara auparavant. Il s'agit là d'une étude de cas faite au tout début de ma thèse. Le mieux aurait été que nous travaillions davantage, que nous essayions de découvrir ces conflits en amont. Qu'aurions-nous fait ? Nous aurions mis la paroisse et toute la « clique » dans la démarche de participation. Il n'y aurait alors plus eu de discussions par-derrière. Monsieur le Maire aurait rétorqué qu'ils avaient maintenant leur atelier, qu'ils en avaient discuté, qu'ils étaient avec tout le monde. Ainsi, lorsque la participation est collective, qu'elle est animée avec une ingénierie propre, nous ne sommes plus uniquement sur des intérêts personnels, mais nous venons travailler une intelligence collective du projet.

Il faut comprendre qu'autant les urbanistes ont, par leur pluridisciplinarité, une appétence marquée pour les questions de participation, autant les choses sont encore en cours dans le monde de l'architecture, dirais-je. En effet, nous avons eu une culture très régaliennne, très descendante, avec le prince et l'architecte. La science politique n'est pas quelque chose que nous apprenons à l'école d'architecture. Pour autant, les nouvelles générations et les nouveaux enseignants arrivent à cette démarche, mais il faut le temps que les professionnels se forment aussi.

Pour finir relativement à ce petit exemple, il me faut vous dire que toutes les flèches sont simplement pour vous montrer tous les allers-retours. Nous voyons l'équipe de démarche participative, soit le maire, le Conseil municipal, les panels de citoyens et d'élus. Elles vous montrent toutes les itérations que suppose une démarche de participation. Celle-ci permet aussi de mettre à plat la gouvernance et de la rendre très explicite lorsqu'elle est bien menée. Poser les cartes du projet, les acteurs, la gouvernance induit un travail assez important en amont, comme l'a évoqué précédemment Barbara. Cela suppose de prendre le temps, mais ce temps est rentable, comme tu l'as aussi dit avant. La démarche suppose que les professionnels, urbanistes mais aussi architectes, comprennent qu'il y a d'autres enjeux que la conception de l'espace en tant que tel, qu'il y a des enjeux de sciences politiques et de sociologie, quitte à ce qu'ils s'entourent des compétences nécessaires. Elle suppose qu'ils comprennent que la participation, ce n'est pas des post-it, que c'est surtout des jeux d'acteurs. C'est en tout cas ma position. Nous verrons après ce qu'en pense Barbara.

Madame Barbara ATTIA

Je vais compléter, parce qu'il est très clair que nous avons deux manières d'intervenir. En tout cas, nous avons présenté deux projets assez différents, mais les conclusions sont un peu les mêmes. Effectivement, tout tourne autour des jeux d'acteurs et de la sociologie. Je précise d'ailleurs, pour rebondir sur ce que disait Ségolène, que, concernant le projet que je vous ai présenté, pour la première fois, il n'y a pas eu de recours des habitants, mais qu'il y a tout de même eu deux ans de débats sur la procédure et une tentative de blocage de la procédure par l'opposition. C'étaient des choses très politiques, sur lesquelles nous n'étions pas et qui se sont résolues. Aujourd'hui, la pose de la première pierre est prévue à l'automne. Autant il n'y a pas eu de recours de voisinage, autant il y a eu un opposant politique qui est venu donner du grain à moudre à l'élu. Cela permet de resituer selon moi les impondérables. Comme l'a rappelé Ségolène, le fait de mettre à plat la gouvernance est le gage de poser un cadre et cela permet effectivement à l'élu de parfois se dédouaner et de s'en sortir. Je pense que cette première phase de préparation et d'analyse de la demande est très, très importante. Il s'agit vraiment de travailler maillon par maillon pour démanteler une potentielle chaîne. C'est pourquoi je n'aime pas les grandes réunions publiques ou les grands-messes où il y a cet effet d'entraînement qui peut se produire, avec la personne ou le propriétaire ayant voix au chapitre qui va facilement venir donner un avis devant tous. Si la réunion a été préparée et anticipée, parce que tout un travail de cadrage a été fait avant et que beaucoup d'heures d'écoute viennent donc légitimer la restitution faite à l'instant T et couper l'élan des quelques personnes qui vont vouloir s'opposer trop tard à toute la mise en place d'une participation citoyenne très construite, cela permet de dépassionner et de dépolitiser le débat et de ne pas avoir l'effet communicant d'une réunion publique, mais bien de venir simplement asseoir des décisions qui ont été prises de manière paritaire et pluridisciplinaire, avec toutes les parties prenantes et sans enjeux de pouvoir. Ces ateliers et tout ce que vous mettrez en place le plus en amont possible pour comprendre ces jeux de rôle permettront de dérouler la suite beaucoup plus facilement.

Madame Ségolène CHARLES

Pour cette dernière partie, nous vous proposons de voir quelles seraient selon nous les clés de la participation citoyenne par rapport à notre pratique et aux recherches. Dans un premier temps, il s'agit d'être ambitieux par rapport au cadre législatif. Ce qui est intéressant et que je voulais montrer est issu d'un programme de recherche sur les écoquartiers. Lorsque nous disons « écoquartiers », nous pensons « développement durable » et nous nous disons que la participation citoyenne fonctionne à plein régime. Le programme de recherche d'évaluation des écoquartiers a mis en valeur que le niveau consultatif est peu ou pas dépassé au cours du projet dans plus de 70 % des cas de projets urbains menés dans les écoquartiers. Dans un contexte a priori favorable à la participation, le stade consultatif n'est donc pas souvent dépassé et un travail peut être fait pour faire plus que demander l'avis et le prendre ou non en compte en fonction de ce dont nous avons envie. Toutefois, nous remarquons que des efforts sont faits par rapport aux pratiques habituelles dans plus de 50 % des cas, dans les écoquartiers en tout cas. Nous voyons de nouveaux dispositifs, de nouveaux outils, mais aussi que l'ambition reste encore à développer. Effectivement, il y a plus de participation mais, après, nous pouvons nous demander à quel niveau la participation est engagée et quelle ambition est donnée.

Le deuxième élément est de dépasser le stade de la consultation. Cette échelle est celle de Shelly R. ARNSTEIN, qui était une militante américaine. Elle a été retravaillée par Pierre DIMEGLIO, qui est architecte, et Jodelle ZETLAOUI-LÉGER, qui est sociologue, pour l'articuler au projet urbain. Personnellement, j'insiste pour que nous nous disions d'aller au-dessus du stade consultatif. Pour autant, il ne s'agit pas de dénigrer l'information et la consultation, puisque ce sont des poupées russes. Si nous faisons de la participation, il y a la question de l'information. La Commission nationale du débat public, par exemple, défend l'accès à l'information et la participation du public. L'information est un point important de la démarche de participation. Toutefois, soyons ambitieux. Cela suppose, lorsque nous sommes prestataire pour une collectivité par exemple, de bien comprendre quelles sont les ambitions de la collectivité en question. Il m'est arrivé d'entendre des élus dire vouloir innover et codécider, tout en n'ayant pas une idée très claire des mots utilisés. En effet, ils voulaient juste consulter. Il est donc important de bien comprendre et de bien expliciter la réelle ambition en amont

des projets urbains, que ce soit avec les élus ou les promoteurs, la maîtrise d'ouvrage concernée, pour ne pas emmener les citoyens dans des impasses et engendrer de la déception. Il s'agit tout de même d'un engagement bénévole. Par conséquent, il faut mettre les règles du jeu au clair concernant les niveaux d'implication et d'ambition pour cette démarche de participation au projet urbain.

Comme je l'ai dit auparavant, il faut privilégier la compréhension du système d'acteurs et la gestion du processus aux outils. Les personnes se focalisent souvent sur les outils. Cela se comprend concernant la question de la participation. Personnellement, mes étudiants me parlent d'outils, d'outils, d'outils. Cela les rassure. Il est très facile de développer les outils, mais c'est plutôt le processus que nous allons interroger. Les acteurs, le dispositif, les objectifs et tout ce que nous appelons le « management de projet » sont vraiment ce qui va revenir au cœur de la participation et faire des allers-retours entre les différentes instances décisionnelles, citoyennes, etc.

Je vous ai mis l'extrait d'un petit guide de l'urbanisme participatif qui est accessible en ligne. Nous voyons que cette question du processus, du dispositif est primordiale. Le point 1 fait très bien écho à ce qu'a raconté Barbara. Il s'agit de poser les bases, de débiter, de démarrer, puis de comprendre et, enfin, d'explorer. Il doit donc y avoir une sacrée phase d'investigation, que nous nous interdisions parfois dans la fabrique de la ville, par manque de temps parfois, mais qui est pourtant fondamentale. En effet, il s'agit de mettre les piliers et de dérouler ensuite. Il y a le fait de décider, d'agir, d'inaugurer. Je rejoins à 100 % Barbara quant au fait que la réunion publique est compliquée, car nous sommes sur un face-à-face et de l'information. Aujourd'hui, nous passons plutôt des moments certes d'information, mais aussi de partage et de fête. Il s'agit de voir comment donner le bébé aux citoyens, comment porter le projet. Je pense au projet de Barbara avec ce parc. Que va-t-il se passer avec lui ? Comment va-t-il être investi ? Si nous sommes sur une réunion publique, nous sommes sur quelque chose d'assez frontal tandis que, si nous sommes sur un moment de partage, si nous continuons à coproduire, à nous interroger sur la gestion, sur le développement de ce parc, nous sommes sur de la co-construction et nous réintégrons la volonté des citoyens de participer à l'élaboration de leur cadre de vie. À titre personnel, comme Barbara, j'ai le sentiment que la question de la réunion publique commence à devenir un tout petit peu obsolète concernant les projets d'urbanisme.

En quatrième, vous avez l'évaluation, sur laquelle je voulais insister. Nous sommes sur des démarches d'itérations, d'allers-retours. Vous voyez que nous mettons une brique après l'autre. Nous sommes dans de l'humain, du collectif. Nous y allons pas à pas. Il est donc aussi intéressant de nous évaluer. Or, les clés que je vous ai montrées auparavant peuvent fournir des éléments pour évaluer si, en termes d'inclusion, nous sommes transparents, s'il nous manque des dispositifs pour répondre à cela, si nous sommes bons en termes de continuité. Toutes ces petites clés qui paraissent assez basiques peuvent aider à nous assurer d'un processus participatif intéressant. Les grandes questions à garder en tête sont : Quoi ? Pourquoi ? Qui mettons-nous dans la marmite ? Quand ? Nous avons toujours envie de commencer par le comment, mais il faut patienter et répondre avant aux quatre questions précédentes et surtout aux raisons pour lesquelles nous faisons cela. Nous ne faisons pas un atelier pour faire un atelier. Nous prenons du temps aux citoyens. Par conséquent, que cherchons-nous à apprendre de leur maîtrise d'usage, de leur connaissance du territoire pour alimenter le projet, puisqu'ils sont là pour cela ? Ils n'ont pas envie de faire de la « politique de bac à sable », qui fait que les grandes décisions sont prises avec les élus, puis mises dans le bac à sable. Il ne s'agit absolument pas de cela. Par conséquent, pourquoi les impliquons-nous dans la fabrique de la ville ?

Madame Barbara ATTIA

Je vais faire un petit zoom. Je rappelle que toutes ces méthodes doivent être animées, proposées par des professionnels. Je pense que cette notion de tiers intervenant est très importante. Il y a beaucoup trop de biais si nous déléguons l'animation à un élu, à une personne de la municipalité ou, pire encore peut-être, à une personne du groupement de projet. Cela paraît évident, mais il faut se rappeler que ce sont des professionnels qui animent tous ces temps de partage et d'écoute, que la

neutralité, l'impartialité et l'indépendance sont prioritaires. L'on me dit souvent que ce sont bien les promoteurs qui nous rémunèrent ou, parfois, les élus, mais soyez certains qu'il s'agit d'abord de poser aussi le cadre pour notre gouvernance. Quand bien même notre intervention est évidemment chiffrée à terme, la posture est parfaitement neutre. Les psychologues urbains en tout cas sont vraiment le tiers intervenant qui est fidèle à son code de déontologie, code qu'il a signé avant de mettre en place tous ces outils et auquel il ne dérogera évidemment pas. Il faut un expert indépendant qui va essayer de travailler l'effort commun, de comprendre les figures imposées des uns et des autres, d'être dans la sensibilisation, dans l'écoute, dans la considération, ce qui est par ailleurs facteur de bien-vivre et de bien-être. En effet, comme nous le savons aujourd'hui avec tout ce que nous vivons, cette potentielle crise de la démocratie dont nous parlons et tout ce que nous avons connu avec les Grands débats et les Gilets jaunes, nous avons besoin d'avoir voix au chapitre. Le simple fait d'avoir le sentiment d'être prévenus presque par politesse de l'élaboration d'un projet dans notre quartier nous apparaît déjà comme une forme de respect et, en général, les gens s'apaisent assez vite, dès que des idées leur sont communiquées, quand bien même tout est incertain au démarrage, et que nous les faisons participer.

Je voulais aussi rappeler que nous avons besoin des élus. Le livre de Ségolène est ainsi très porté sur les élus. Il est très clair que, sans élus volontaires, sincères et à l'écoute, ce que nous ne trouvons pas à tous les coins de rue, il est très difficile de faire. Je pense donc qu'il est très important de nous rappeler que les élus doivent avant tout être parties prenantes, sincères et, finalement, prêts à bouger, étant entendu que beaucoup d'éléments peuvent remonter du terrain. Puis, évidemment, le groupement et l'équipe de maîtrise d'œuvre doivent également s'attendre à revoir leur copie régulièrement. Personnellement, je parle plutôt des projets que nous ambitionnons d'abord au travers d'une première perspective, qui va être amenée à beaucoup changer au fur et à mesure des échanges avec les riverains et les habitants.

Il faut dépolitiser le débat, dépassionner, bien nous considérer comme non-communicants, ne pas nous considérer comme acteurs commerciaux, parce que cela peut nous arriver. Il faut aussi avoir en tête que cela va lever des mouvements, comme le disait Ségolène avec la pétition. Nous, ce que nous voyons beaucoup se créer au bout de quelques jours d'intervention, ce sont des associations de riverains. Personnellement, j'ai tendance à considérer cela comme un plus, dans la mesure où se formalise encore une fois une procédure. Nous avons des interlocuteurs. Nous avons le trésorier, la présidence et le secrétaire qui se dessinent. Nous avons des interlocuteurs en face de nous. Nous avons un groupement de 20, 30, 40 voire, parfois, 300 personnes qui signent et qui sont prêtes à échanger avec nous. Il faut le considérer comme un plus, une mobilisation et une envie de faire. L'association ne nous effraie donc pas, bien au contraire. En général, elle permet de cadrer aussi les échanges et, parfois même, de les faciliter.

Je reviendrai une dernière fois sur les « retours sur investissement » de la participation. Cela accompagne les élus dans leurs échanges avec leurs administrés, tout simplement, parce que nous arrivons aussi, par cette posture neutre et impartiale, à soulever beaucoup d'éléments relatifs à la qualité de vie, de manière générale, des populations dans leurs quartiers. Comme nous l'avons dit en amont, cela permet de sensibiliser la population aux figures imposées des promoteurs, des aménageurs, de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Cela permet de cibler le contenu des groupes de travail en présence des experts. Il est toujours important pour nous de présenter l'expert lors des ateliers collectifs. Il y a évidemment les grosses problématiques qui vont remonter du terrain mais, après, lorsqu'il s'agit d'en débattre en petits collectifs, rien de tel que la présence de l'expert pour venir expliquer les figures qui lui sont imposées et justifier parfois ses choix. Il faut occuper le terrain, éviter les fausses représentations, les interprétations, la méfiance. Cela est certes chronophage, mais au plus nous sommes présents, au plus nous arrivons à faire attention aux rumeurs qui circulent très vite, à la mauvaise lecture des plans-guides ou des plans de masse. Il s'agit d'accompagner tout un chacun à comprendre un peu mieux le projet que nous lui présentons. Nous devons éviter les investissements qui ne correspondent pas aux besoins réels des habitants, parce qu'il y a parfois plein de belles volontés, mais qu'elles ne correspondent pas du tout à ce que les habitants et les riverains ambitionnent. Cela permet d'adapter le programme et le cahier des prescriptions au regard

des attentes majeures. Nous parlons là aussi du cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre. Cela permet également de prévenir à terme les risques de rejet au long court, dans la mesure où nous embarquons avec nous ce fameux corps social et que nous lui expliquons à chaque étape les décisions qui sont prises.

Madame Ségolène CHARLES

Je pense pour ma part que l'important est qu'il faut se former. Cela est un peu en filigrane. La question de la participation recoupe aujourd'hui de nombreux enjeux, que nous avons déjà évoqués et qui supposent, en tout cas en ce qui concerne la fabrique de la ville, que les architectes, les urbanistes, les promoteurs, les acteurs de la fabrication de la ville et les élus s'y forment. Des diplômes relatifs à ces questions existent maintenant et se développent progressivement. Pour ma part, j'espère que les jeunes générations vont évoluer par rapport aux enjeux de développement durable et à leur rapport à la fabrique de la ville, ainsi que les élus, pour pouvoir engranger des échanges, des dialogues entre eux-mêmes et les professionnels de l'urbanisme, bien sûr avec toute la difficulté du quotidien. Nous pensons tout de suite aux élus des métropoles mais, lorsque nous prenons les élus des petites villes, qui sont à peine indemnisés à hauteur du SMIC et qui travaillent à côté avec une difficulté d'accès à la formation, la question de la participation reste encore un enjeu, que nous pouvons complètement entendre. L'enjeu d'accompagnement est complexe pour pouvoir mettre en place de manière commune les questions de projet urbain participatif.

Madame Béatrice AUXENT

J'ai montré les deux livres. Si vous voulez en savoir plus, je vous les indique. Je vous propose d'applaudir nos deux intervenantes.

(Applaudissements)

Nous applaudissons chacune de vous, mais aussi les deux, puisque vous avez fait cet exercice de présentation en commun. Elles ne se connaissaient pas. Merci à vous d'avoir fait cela. Cela était effectivement beaucoup plus riche en termes d'écoute. Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais il s'agit d'une belle matière. J'en envie de dire que cela résonne particulièrement pour le groupe Habitat, puisque nous sommes en plein dedans, mais cela résonne aussi pour les candidats au Conseil de développement. J'ai bien aimé la première classification, qui est l'institution par projet, ou la troisième, qui est la plateforme. Nous, nous nous situons dans l'institutionnel, mais il y a des choses que nous pouvons complètement appliquer à nous-mêmes. Nous nous donnons tout de même le temps de réactions et de questions. J'en ai une là.

Madame Yolande WINDELS

Nous sommes trois habitantes concernées par un très grand projet urbain : les Rives de la Haute-Deûle. Nous sommes très volontaires pour participer au projet, mais il faut reconnaître qu'il n'est pas du tout facile de prendre sa place au cœur ou au centre. Il est très difficile de prendre notre place, parce que nous ne sommes ni consultés, ni interrogés en amont. Pour ce très grand projet des Rives de la Haute-Deûle, 100 hectares sont concernés et l'on nous a promis un doublement de la population. Ce projet n'est donc pas rien. Nous avons un schéma directeur qui n'a absolument pas été discuté, qui a été revisité par les élus, mais nous n'avons toujours pas été consultés. Cela aurait pu être l'occasion de partager le projet et d'en discuter.

Pour faire court, sur ces 100 hectares, il y a aujourd'hui 25 hectares qui sont quasiment livrés et deux nouvelles phases qui arrivent de manière simultanée. Je voudrais parler de la phase 3, qui est un

projet ANRU, et dire que je pense que, là, c'est le pire du pire, car il n'y a aucune concertation en amont du projet. Une dernière réunion de concertation a tout de même eu lieu, mais bien après que l'on nous a dit que le projet était ficelé et que l'on nous a annoncé que les 350 familles du quartier devaient en partir. C'était en décembre 2019. Nous avons ensuite tout de même eu une réunion, en 2022, où était présent un animateur de l'ANRU. Il a répondu à ma question en disant que, avec les projets ANRU, c'était ainsi, qu'il n'y avait jamais de concertation. Cela a été vraiment très violent et brutal. Je pense que nous pourrions vous expliquer comment cela s'est passé exactement.

Madame Béatrice AUXENT

Je vais résumer au regard de la manière dont vous pourriez répondre. Dans nos recommandations, nous allons faire en sorte que les contextes soient aussi favorables que les cas de figure que vous avez présentés. Pour autant, les contextes ne sont parfois pas favorables. Ce que je retiens donc de ton intervention, Yolande, c'est la volonté de savoir comment nous pouvons tout de même accompagner les habitants si la procédure ne le permet pas. Cela se fait-il ou non ? Puis, il y a la question de l'échelle des projets.

Madame Yolande WINDELS

Oui, là, nous avons une échelle qui est importante. Par conséquent, il faudrait un dispositif qui soit adapté et au long court. En effet, c'est une opération pour laquelle les premiers bâtiments sont sortis il y a une dizaine d'année et qui va durer encore au moins dix ans. C'est donc sur le long terme qu'il faut mettre en place un dispositif dans le cadre duquel les participants et nous, les citoyens, apprenions à être citoyens. Cela est important selon moi.

Madame Béatrice AUXENT

Est-ce que vous faites des différences selon l'échelle des projets par rapport à ce qui vient d'être dit ?

Madame Barbara ATTIA

Merci pour cette intervention parce que, en l'occurrence, j'en souffre pas mal aussi.

En effet, il y a des projets qui sont très agiles, à savoir ceux dont je parle, où les choses sont très claires, où nous avons vite l'élue en face de nous, où nous avons affaire aux élus, qui vont durer quelques mois, tout au plus 24 mois, et dans lesquels nous avons une délimitation plus facile du quartier. Nous avons beaucoup parlé en introduction du fait que les projets ANRU sont plus compliqués. J'ai beaucoup concouru. J'ai même gagné beaucoup de ces projets-là et j'ai beaucoup, beaucoup souffert de réunions, et de réunions, et de réunions en attendant de pouvoir moi-même aller sur le terrain. Ce sont des projets qui présentent effectivement des enjeux de temps et d'échelle. En attendant de pouvoir mettre un premier pied sur le terrain, il y a plein de décisions qui se prennent sur les plans de masse et les aménageurs. Il y a quelque chose à revoir. J'essaie de me battre aussi. Dès que vous rentrez dans l'engrenage d'un énorme projet comme cela, il y a des budgets pour la concertation. Ce sont même les seuls projets pour lesquels il y a d'énormes budgets pour la concertation, mais la concertation arrive trop tard. Néanmoins, soyez-en sûre, nous agitions le drapeau, parfois depuis 2019, pour venir vous rencontrer. Nous sommes retenus dans l'équipe. Nous sommes là, mais il y a en fait des freins au démarrage, pour arriver sur le terrain. Cela est absolument terrible. En l'occurrence, nous ne sommes pas sur le projet que vous citez, mais sur beaucoup d'autres, et mes équipes souffrent de cette réunionite aiguë. Nous nous demandons pourquoi nous n'arrivons pas à y aller. Nous savons qu'il y a tous ces enjeux de pouvoir que nous avons déterminés.

Nous avons toute une phase d'immersion qui est très, très longue. Nous devons faire valider une vingtaine de fois nos méthodologies et il y a comme une méfiance par rapport au fait que nous arrivions sur le terrain et que nous venions vous entendre. Je vous assure que j'essaie de trouver la solution pour que, dans le cadre de ce projet-là aussi, nous arrivions à cheminer en même temps que le plan de masse et à ne pas avoir un « go » qui survienne beaucoup trop tard, au moment où nous allons nous prendre des jets de tomates, parce que les décisions auront été prises.

Madame Yolande WINDELS

Excusez-moi, je voudrais poursuivre. Il faut absolument que les projets ANRU soient validés avec les habitants. C'est marqué dans la convention ANRU. Or, rien ne se passe comme cela. Il y a donc également un gros problème.

Madame Barbara ATTIA

Je suis bien d'accord.

Monsieur Cédric HARDY

Je suis directeur des Relations avec les usagers. Je veux dire par rapport à l'intervention que, concernant le secteur des Bois blancs, une concertation a été menée en 2023. Elle n'a pas été à la hauteur de vos attentes, mais a tout de même existé. Un document a été voté en février. Il fait 120 pages. Il est disponible en ligne, sur le site de la plateforme de participation citoyenne, avec les questionnaires, les ateliers et les propositions qui ont pu être remontées par les habitants dans le cadre de ce projet.

Madame Bénédicte DELCOURT

Bonsoir. Je rebondis juste par rapport à l'ANRU. Il est vrai que les échelles sont très longues. De ce fait, cela est frustrant pour les habitants. Je rejoins ce que nous entendons, à savoir que nous avons peut-être l'information trop tard. Ma question a ainsi trait à votre méthode ou à ce qui touche à la mobilisation citoyenne malgré la frustration qui peut être générée une fois que le projet est connu, qu'il a déjà commencé, que des réunions ou des consultations ont eu lieu. Comment vous y êtes-vous prise ? Par rapport à Grasse, vous parliez de 300 ou 400 boîtages. Je ne sais pas quels ont été les retours, si vous avez eu 100 citoyens par exemple. Je serais déjà curieuse que vous me chiffriez cela. Puis, par rapport au projet de Nantes, il y a une question de panels, de diagnostic en marchant, mais comment vous y êtes-vous prise pour mobiliser, pour attirer, pour qu'il y ait un engagement citoyen, ce qui est très difficile, à mon sens ?

Madame Ségolène CHARLES

Je trouve que la question de la mobilisation citoyenne dépend en fait des contextes. Lorsque nous faisons le plan-guide d'un centre-ville, cela est assez simple, parce que cela concerne tellement les gens, surtout lorsque nous sommes sur de petites communes. Cela concerne le cœur de ville. Nous travaillons vraiment en lien avec la collectivité, pour qu'il y ait des affiches dans la mairie, etc. Quand je dis que cela dépend du contexte, je pense à un quartier prioritaire, mais qui ne dépend pas de l'ANRU, parce que l' élu avait refusé les subventions de l'ANRU. Nous avons travaillé avec un conseil citoyen. Depuis la loi Lamy de 2014, il est obligatoire qu'il y ait des conseils citoyens. Dans ce cadre,

nous avons travaillé sur des documents papier, en raison de la fracture numérique qui existe dans certains des quartiers concernés. Nous avons travaillé très en lien avec les chargés de lien social et les animateurs du quartier, car il fallait vraiment connaître le contexte. Il fallait vraiment un travail de tissage. Au lieu de faire des panneaux d'exposition, nous avons diffusé les informations dans les cages d'escalier. Cela a très bien marché, à tel point que nous avons fait un questionnaire sur l'identité et la symbolique dont parlait Barbara. Je trouve également très importante la question de l'identité dans les projets d'urbanisme. Nous pouvons la travailler avec les habitants. Nous avons lancé un questionnaire et nous avons eu 300 réponses dans un petit quartier prioritaire. Nous nous sommes dit que cela était un énorme moyen de capter l'élan et de légitimer ce conseil citoyen. Nous avons donc même travaillé une mise en main du questionnaire sur Excel, pour après sortir des données quantifiées et les restituer aux élus. Voilà, je trouve donc que cela dépend vraiment du contexte. Bien évidemment, concernant les quartiers prioritaires, mais aussi d'autres quartiers, nous allons beaucoup être dans l'aller vers. Nous disons toujours que nous faisons du boîtage, du porte-à-porte et du numérique. Cela est complémentaire. Il n'y a pas qu'une seule réponse et elle s'élabore très souvent avec les personnes qui connaissent le contexte au quotidien, en tout cas en tant que prestataires.

Madame Barbara ATTIA

Le questionnaire a été boîté, c'est cela ?

Madame Ségolène CHARLES

Il a été diffusé par des citoyens, qui captaient les gens, parce qu'il y avait pas mal de gens qui ne parlaient pas français. Il y avait donc des volontaires pour traduire. C'était un super moyen de diffusion.

Madame Barbara ATTIA

Oui, c'est chouette.

Pour répondre aussi à la question du pourcentage, je dirai que, nous, depuis huit ans, nous avons 15 % à 20 % de retours. Par conséquent, si nous boîtons 300 courriers, nous sommes autour de 30 ou 40 entretiens individuels, ce qui est très clairement assez pour atteindre ce fameux seuil de redondance. Mes équipes me disent : « *Encore un entretien, mais nous savons exactement ce qu'il va nous être dit* ». C'est ce qui est chouette. À un moment donné, nous avons vraiment le sentiment d'avoir fait le tour des questions. Je pense que l'entretien individuel plaît énormément. Il s'agit juste d'une constatation. Faire 40 entretiens est très chronophage. Nous en faisons six par jour. C'est une volonté et, à l'échelle d'un projet avec un promoteur qui a acheté quelques millions son terrain et qui a besoin d'environner, cela se tient. Par ailleurs, l'entretien individuel rassure, parce qu'il n'y a pas le fait de ne pas savoir qui nous allons croiser ou avoir en face de nous, comme dans les réunions publiques, de redouter de ne pas bien comprendre ce qui va se dérouler, ce que l'on va nous demander, de prendre la parole devant les autres. Cela plaît donc. Par ailleurs, faire du quantitatif, distribuer et mettre des urnes sont un plus. Personnellement, je recour beaucoup au boîtage, de plus en plus avec des courriers cosignés par la ville, le bailleur et nous-mêmes. Il y a aussi cette notion d'engagement tamponnée sur les courriers. Nous n'essayons pas de les personnaliser, parce que nous sommes attentifs à l'anonymat. Nous ne les envoyons donc pas à Madame UNTEL et Monsieur UNTEL, mais nous les distinguons par rue. Une fois fait, nous sonnons lors du dépôt des courriers.

Je pense à un projet pour lequel j'étais en mairie il y a deux heures. J'ai eu la chance d'être doublée par un petit mot dans le magazine de la ville. J'ai eu un article dans *La Voix du Nord* et, tout de suite, nous avons eu une ligne de téléphone pour que les gens prennent rendez-vous. Cela va très vite. Cela est dû au fait que le projet plaît, ou que les gens sont très inquiets, ou que l'association est en place et que la réaction est rapide.

En général, nous sommes donc sur 15 % ou 20 % de retours et j'ai une grande préférence pour les courriers dans les boîtes aux lettres avec, si possible, des entretiens en petits collectifs qui rassurent.

Madame Béatrice AUXENT

Merci. Très rapidement, puis nous aurons encore deux questions. Allez-y.

Un intervenant non membre du Conseil de développement

Je ne vais pas intervenir sur le droit de l'environnement. Je voulais poser une question. C'est avec plaisir que j'ai entendu parler de Grasse. Je voulais savoir si le projet est juste à côté de la gare et l'adéquation entre lui et le centre qui est plus haut, avec des transports en commun et, éventuellement, la possibilité de prendre ce petit chemin qui est au bout de la gare pour arriver directement à Grasse.

Madame Barbara ATTIA

Oui, c'est exactement cela. Lorsque vous sortez de la gare, il y a pour l'heure une friche sur la droite et c'est effectivement une grande demande des Grassois de mettre une navette gratuite. Il y avait même des projets de funiculaire et autres pour rejoindre le centre. Il y a des navettes qui fonctionnent assez bien et qui viennent connecter, parce qu'il y a énormément de personnes qui vivent à Grasse et qui travaillent à Sophia Antipolis, à Nice ou à Cannes. Je ne vous apprend rien. Ces personnes ont surtout besoin d'être près de la gare pour vite redescendre travailler. Pour aller au centre-ville, des connexions se font avec des transports en commun souvent gratuits qui permettent de monter à ce centre qui se renouvelle aussi.

Un intervenant non membre du Conseil de développement

Je me disais que, comme vous parlez de boîlage notamment, vous parlez par conséquent beaucoup de gens impactés, mais pas forcément de gens concernés. C'est pourquoi je me demandais comment vous définissez un périmètre. Je vais prendre un exemple local, celui de la potentielle remise en eau du Peuple belge. Personnellement, je vis à côté, mais pas dans Lille. Je n'ai donc pas pu voter, alors que je vis et que je travaille à côté. Je travaille à La Madeleine, et je vis à Marquette-Lez-Lille, et j'y passe souvent à vélo. Je suis ainsi plutôt concerné, même si je ne suis pas impacté, car je n'y vis pas, mais je n'ai pas pu voter, alors que d'autres personnes qui vivent de l'autre côté de la ville, à Lille-Sud ou à Hellemmes, ont pu le faire. Il est très bien qu'elles aient pu voter mais, manifestement, elles n'y vont pas tous les jours et elles ont pu voter.

Madame Béatrice AUXENT

Vous ressentez une frustration.

Un intervenant non membre du Conseil de développement

Vous avez beaucoup parlé de la participation citoyenne en amont des projets. Un projet a un avant, un après, un pendant. Que se passe-t-il pendant les travaux ? Les citoyens participent-ils ?

Madame Béatrice AUXENT

Nous avons tout de même parlé de continuité, mais nous pouvons détailler.

Un intervenant non membre du Conseil de développement

Bonjour à tous. Je suis à la tête du collectif des habitants de l'Alma-Gare contre la démolition. J'aimerais parler, parce que mon quartier à Roubaix est aujourd'hui clairement l'exemple même de la participation citoyenne. Nous sommes aujourd'hui sur le point de raser toute son histoire.

Madame Béatrice AUXENT

Encore l'ANRU.

Un intervenant non membre du Conseil de développement

Effectivement. Nous sommes sur le point de raser toute cette histoire, tous ces bâtiments d'excellente qualité. Il faut savoir que plusieurs cabinets ont été mandatés pour le projet, dont un cabinet qui se nomme What time is it. Il a été mandaté pour la participation citoyenne et le maire lui aurait déclaré : « *Vous savez, les habitants qui sont présents à l'heure actuelle dans le quartier ne le seront plus à la fin du projet, donc cela ne sert à rien de les concerter* ». Aujourd'hui, nous nous battons. Nous sommes sur un contre-projet avec des architectes concepteurs, des urbanistes, des sociologues et toutes les compétences possibles, en espérant que certaines personnes nous entendent et que l'intelligence prenne place dans le débat.

Madame Béatrice AUXENT

Ce qui est tout de même intéressant, c'est que, tout au début, vous avez parlé de l'Alma-Gare, quelque part comme d'un patrimoine immatériel des luttes urbaines.

Madame Ségolène CHARLES

C'est que, 50 ans après, nous y sommes encore.

Madame Béatrice AUXENT

Ce quartier est soumis à l'ANRU. Je vous laisse peut-être répondre et, en même temps, conclure, si vous voulez bien.

CONCLUSION

Madame Barbara ATTIA

Mon cabinet fait partie des nombreux cabinets qui ont été retenus pour l'Alma-Gare et je vous assure que j'agite le drapeau depuis très, très longtemps pour demander de venir vous voir. Il s'agit d'un concours qui a été gagné il y a au moins quatre ans et cela fait au moins quatre ans que je demande de pouvoir venir vous parler. J'ai fini par faire un pas de côté et accompagner les gens qui connaissent une réhabilitation, parce qu'il fallait que je donne du sens au travail de mon équipe. Cela est, là aussi, vraiment malgré nous et il y a ce gros sujet de l'ANRU qui est compliqué. Nous avons envie d'y aller, mais il y a tous ces freins à l'accès au terrain qui arrivent et, à un moment donné, vous vous êtes constitués en opposition, ce qui est bien normal, parce que vous aviez ce sentiment de manque de considération sur lequel je travaille. Encore une fois, je vous assure que, lorsque nous avons gagné ce concours il y a quatre ans, nous étions ravis à l'idée de construire le nouveau projet avec vous et que nous n'avons pas pu y aller pendant trois ans, tout simplement. C'est vraiment un exemple de ces projets ANRU avec lesquels nous sommes sur deux temps et nous nous essouffons à vouloir y aller, parce qu'il y a certainement plein de raisons qui nous échappent et qui font que cela est compliqué, parce que nous n'avons pas d'échanges directs avec les élus. J'espère que cela va changer au niveau des projets ANRU, que les choses vont devenir plus agiles comme lorsqu'il s'agit de projets plus délimités.

Un intervenant non membre du Conseil de développement

Aujourd'hui, les gens ont envie. Nos dernières réunions d'habitants comptaient 250 personnes.

Madame Barbara ATTIA

Oui. Je suis bien d'accord.

Concernant la continuité, nous, nous travaillons avec des entreprises de travaux qui gèrent assez bien cela. J'entends que nous restons des interlocuteurs privilégiés. Notre ligne d'écoute restera toujours ouverte. Ainsi, pendant deux ans, nous avons des appels pour nous demander si les nouvelles palissades veulent dire que nous démarrons, à quelle heure, quand, si nous pouvons en dire plus. Dans ces cas-là, nous venons solliciter le groupement de maîtrise d'œuvre en disant qu'il y a un manque de communication, qu'il faut refaire un journal sur les travaux et mettre des affiches. Nous restons un peu le porte-parole des habitants, pour ne pas dire leur avocat, mais nous sommes tout de même biodégradables, puisque nous partons du principe que l'entreprise de travaux est normalement censée savoir prendre en main les cafés de chantier, etc. Nous poussons et nous sommes vigilants au fait que cela soit bien fait. Cela n'est sûrement pas parfaitement fait partout, mais nous restons derrière.

Concernant les notions de concernés et d'impactés, je vous avoue que cela est un parti pris. En fait, ces méthodes quantitative et qualitative évoquées sont là pour cela. Le quantitatif nous permet d'élargir la participation à tout le monde, si je puis dire. En général, lorsque nous arrivons sur un terrain et que nous lançons notre observatoire, soit quelque chose de dématérialisé, nous ne refusons l'accès à absolument personne et nous prenons absolument toutes les réponses. Il y a parfois ce débat concernant les enquêtes publiques, etc. Tout à coup, nous ne pouvons pas nous prononcer parce que nous sommes dans la ville d'à côté. Cela n'a pas de sens selon moi. En plus, cela est très facile. Cela reste du dématérialisé, des tris statistiques. Si nous voulons regarder qui répond avec le

code postal, cela n'est pas compliqué. Nous ouvrons donc à tout le monde et, de toute façon, nous considérons toutes les réponses. Par contre, lorsque nous parlons du qualitatif, du temps que représente les entretiens individuels, il est vrai que nous prenons le parti de délimiter. Nous ne délimitons pas à six rues mais, dans le cas du Peuple belge, nous n'irions pas jusqu'à La Madeleine. Par contre, nous irions visiter les professionnels. Ainsi, nous voyons logiquement les entreprises, les commerçants et les usagers. En l'occurrence, nous n'étions pas sur le Peuple belge, mais je veux dire que nous essayons tout de même de parler aux professionnels, puisque nous nous présentons aux entreprises. Par déontologie, nous ne refusons jamais un entretien individuel. Toutefois, lorsque nous boîtons, nous ne le faisons pas dans un périmètre trop large, parce que nous partons du principe que le qualitatif concerne d'abord les impactés et que toute personne concernée et volontaire peut se manifester par le quantitatif ou en demandant un entretien sur la base du volontariat. C'est notre méthodologie, mais c'est parce qu'il faut restreindre à un moment. Déjà, lorsque nous demandons un mois ou deux de concertation, nous sommes contents si nous les avons.

Madame Ségolène CHARLES

Je peux peut-être compléter sur la méthodologie. Je rejoins votre position. C'est pourquoi en tant que chercheuse j'utilise le terme « habitants », comme l'ADEME. L'habitant habite les lieux, à la différence du riverain. Il est résident, mais pourquoi la petite mamie qui va tous les jours se promener sur une place n'aurait-elle pas à donner son avis sur elle ? Elle l'habite tous les jours, puisqu'elle y va, mais elle n'est pas riveraine. Si nous prenons ce parti, que j'ai pris lorsque je pratiquais la participation en tant qu'architecte urbaniste, nous pouvons faire de mini-panels, de mini-publics. Nous avons ces panels représentants. Nous ne pouvons forcément pas prendre tout le monde autour de la table. Par contre, un mini-public sous-entend que nous revenons au grand public et à des temps d'association d'un périmètre plus élargi. La solution peut être cet aller-retour entre le concerné et l'impacté. Pour moi, se cantonner aux riverains, à ceux qui sont directement impactés et oublier que le périmètre est plus large sont des erreurs, qui sont souvent faites.

Concernant les travaux, la question de la programmation est sous-entendue. En architecture, la programmation est le fait de revoir le programme non pas uniquement au début, mais au fur et à mesure du projet. Ainsi, nous estimons qu'il est tout à fait possible de revoir les matériaux, pour caricaturer, jusqu'à la fin, en phase chantier. En tout cas, dans ma pratique, c'était le cas. À la fin de l'information, nous faisons donc des visites de chantier et nous avons aussi fait des ateliers de participation en phase de maîtrise d'œuvre pour affiner. Il ne s'agissait pas de recommencer au début, mais d'affiner de petites questions. Là, il y a beaucoup à apprendre. Je pense que c'est aux architectes de s'emparer de ces questions. Ils ont un marché à avoir, des compétences à mettre au service des citoyens. C'est quelque chose dont je suis assez convaincue.

Une intervenante non membre du Conseil de développement

Je dirai une toute petite chose, peut-être en termes de conclusion, parce que nous sommes ici aussi pour le groupe de travail. Puisque la thématique était la psychologie urbaine ou la psychologie de l'urbanisme – je ne sais pas bien –, vous avez beaucoup parlé au début d'appréhensions, de craintes, de peurs, etc. Je me dis que, puisque nous sommes là en amont de l'amont, c'est sans doute aussi le rôle du Conseil de développement que d'aborder à la fois ce sujet de l'habitant qui a peur des élus et celui des élus qui ont peur des habitants et de leurs réactions. Il y a sans doute quelque chose à travailler là où nous nous situons.

Madame Béatrice AUXENT

Il me paraît évident que nous apprenons là énormément. Nous étions encore cette après-midi dans le cadre de l'ANRU. Les choses se structurent, les échelles de projet, les phases de projet. Tout cela

commence à bien faire son chemin et, nous, nous n'avons plus qu'à produire. Le 27 juin 2023, il y aura la présentation des résultats. Nous ne manquerons pas de vous en faire part.

Merci beaucoup.

Monsieur Jean-Pierre VANDENBROUCKE

Merci beaucoup.

(Applaudissements)

* * * * *